

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 septembre 2020 FIAP JEAN MONNET – 30 rue Cabanis – 75014 PARIS

Quorum requis : (1/4 des délégués et des voix)

À l'issue de la vérification des pouvoirs, le quorum est atteint.
31 délégués présents sur 90 délégués représentant 91 voix sur 254 voix.

:!;!;!;!;!:

Ordre du jour

- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 8 octobre 2019
- Élection partielle au conseil d'administration de la Ligue (1er tour) 1 poste vacant [h/f]
- Rapport sur la gestion du conseil d'administration et rapport moral
- Rapport d'activité 2019/2020
- Élection partielle au conseil d'administration de la Ligue (2ème tour)
- Rapport financier
- Rapport de la commissaire aux comptes
- Approbation des comptes 2019
- Affectation du résultat
- Tarif des licences 2020/2021
- Tarif affiliation 2020/2021
- Budget 2020 modificatif
- Budget 2021 modificatif
- Budget 2022 modificatif
- Budget 2023
- Présentation du site internet
- Plan de soutien aux clubs
- Remise des mérites fédéraux
- Remise challenge innovation
- Clôture de l'Assemblée générale

Mme Valérie CONTOZ, Présidente, souhaite la bienvenue à tous les délégués des comités et les remercie de leur présence.

Elle rappelle l'ordre du jour ainsi que le déroulé de l'élection conformément aux statuts de l'association.

:!;!;!;!;!:

La Secrétaire générale, Nadine MALEYRIE, propose le vote à main levée pour le vote du procès-verbal de la dernière assemblée générale.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Une remarque a été indiquée sur une mise à jour envoyée aux délégués avant le vote du procès-verbal.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 8 OCTOBRE 2019

Nombre de votants : 31 délégués

Nombre de voix : 91 voix

Résultat = Contre : 0 voix Abstention : 0 voix Pour : 91 voix.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 8 octobre 2019 est adopté à l'unanimité.

:!;!;!;!;!:

La Secrétaire Générale, Madame Nadine MALEYRIE annonce l'ouverture à 20h14 (vingt heures et quatorze minutes) de l'assemblée générale et donne la parole à la Présidente de la Ligue, Madame Valérie CONTOZ qui remercie Evelyne CIRIEGI, Présidente du CROS Île-De-France, Hélène BUSSOLINO, membre d'honneur ; M. Michel GODARD, Directeur du CREPS d'Ile de France ; M. Florent CHAYET, Président de la Fédération et M. Philippe LIMOUZIN, Directeur Technique National de la Fédération et Matthieu SOUCHOIS, ancien Président de la Ligue. La présidente présente ensuite un bilan de l'olympiade et de la saison dans un contexte de crise sanitaire.

« Je souhaite avant toute chose vous remercier pour votre présence à cette assemblée générale ordinaire de la Ligue qui se déroule dans un contexte particulier. L'Assemblée générale de la Ligue est la plus haute instance décisionnaire. Elle s'inscrit, par ses choix, dans le futur en votant le projet et le budget de l'Association.

La saison 2019-2020 s'est déroulée dans un contexte que vous savez très particulier :

- Un changement de présidence ; j'en profite pour saluer la présence de Matthieu mais également de Hélène, Présidente d'honneur de la Ligue.
- L'Ile-de-France a ensuite connu deux mois de grèves qui ont gêné les déplacements des franciliens.
- Et à partir de la mi-mars le point d'orgue avec un arrêt total de notre activité suite à la pandémie qui sévit depuis dans le monde.

Ces deux mois de confinement ont marqué une baisse de notre activité au sein de la Ligue mais elle n'a pas cessé pour autant. Certains salariés de la Ligue se sont retrouvés sous le régime de l'activité partielle.

Nous avons essayé d'être présents pour transmettre au mieux les exigences et directives gouvernementales à nos Clubs. Je tiens également à remercier les Présidents de Comités qui sont restés pleinement investis auprès des structures affiliées.

Cette crise sanitaire nous conduit à devoir nous adapter aux changements occasionnés par l'évolution de la pandémie que ce soit dans l'organisation de la pratique sportive ou dans les précautions sanitaires à prendre au quotidien dans nos Clubs.

Le développement du badminton a été quelque peu freiné. La Ligue termine la saison 2019/2020 avec 36014 licenciés. C'est 400 licenciés de moins que la saison précédente qu'il faut toutefois mettre en perspective avec l'arrêt de la saison à cause du confinement. Néanmoins le constat est là. Notre réseau stagne. L'olympiade a commencé par un record historique avec 36773 licenciés pour terminer avec 700 pratiquants de moins. Si de nombreuses Fédérations sont sur la même dynamique, il est essentiel que nous puissions adapter nos offres et notre lobbying pour renforcer la place de notre sport dans les villes et les espaces de jeu.

Le conseil d'administration a été complété lors de l'assemblée générale électorale du mois d'octobre 2019. 19 membres et un conseil d'administration complet avec les arrivées de Brigitte VINCENT, Olga PETROVA, Myriam DIEMER, Jean-Claude DERNIAUX et Antoine BATARD. Depuis nous avons perdu un administrateur qui a démissionné de ces fonctions. Il s'agit d'Alexandre TROCHUT. Il y avait donc un poste à pourvoir pour les deux derniers mois de la mandature à cette assemblée mais nous n'avons pas reçu de candidature.

Suite à la pandémie, l'embauche d'un éducateur sportif a été suspendue. La prochaine équipe sera amenée à relancer le cas échéant l'ouverture de ce poste. Il m'appartient de vous indiquer que deux démissions ont été enregistrées cette année. Madame Justine PIRAS-QUILICI a quitté mi-août la Ligue. Sarah BITON salariée de la Ligue depuis mars 2019 assurera toutes les missions de Justine puisqu'elles sont en complément de ses missions actuelles. Son départ sera suivi par celui de Benoît RAVIER, le Directeur administratif de la Ligue, qui nous quittera demain après 7 ans passés à nos côtés pour le développement de la Ligue Ile de France de Badminton. Le temps passé à la Ligue lui a permis de prendre confiance et de l'expérience. Il occupera désormais un poste de Directeur administratif au sein d'une Fédération. Ce parcours est logique et mérité. Je te souhaite, nous te souhaitons toute la réussite que tu mérites pour ce nouveau poste. Je te remercie pour toute l'aide et le soutien que tu m'as apporté surtout cette année. Merci.

Son remplacement a été discuté par le Bureau de la Ligue sur les orientations à prendre. Compte tenu du calendrier nous présenterons une recommandation pour la prochaine équipe mais nous laisserons tout en latitude à cette dernière pour s'organiser. J'assurerai avec Cécile les missions indispensables que Benoit effectuait chez nous.

Cette saison particulière ne nous a pas permis d'avancer autant que souhaité sur un certain nombre de projets. Toutefois, un projet lancé au mois de novembre est en bonne voie. Il s'agit de la refonte du site internet. Son ossature vous sera présentée ce soir par Didier JACQUEMIN en tant que VP de la Communication et de la Promotion et Antoine BATARD en tant que Responsable de ce projet.

Un autre projet s'est concrétisé mais a vu son lancement retardé. Ce projet s'inscrit dans la démarche de responsabilité sociétale de la Ligue. La Ligue Ile De France de Badminton a signé un partenariat avec «SOLIBAD», «Les chaussettes orphelines» et «Compo'plume». Ces trois associations récupèrent pour l'une des raquettes et des chaussures pour en faire bénéficier des enfants à l'autre bout du monde, pour l'autre des chaussettes trop petites et/ou usagées pour les recycler pour faire une nouvelle collection soit de chaussettes soit de vêtements soit d'accessoires de modes tout en faisant travailler des femmes en insertion et pour la dernière elle recycle les plumes de nos volants en objets de décorations ou d'ameublement. La Ligue avait prévu de lancer des collectes sur son territoire avec ses trois Championnats Régionaux, mais malheureusement le Championnat Régional Sénior n'a pu avoir lieu. Les deux expérimentations réalisées sur les Championnats Régionaux Vétérans et Jeunes ont rencontré un certain succès. La Ligue a donc décidé d'en faire bénéficier tout Club francilien qui le désire, elle prendra à sa charge la moitié des trois boîtes, soit 35 euros et pour une seule fois dans la saison.

Sur le plan sportif, comme vous le savez, la course à la qualification pour les Jeux Olympiques et Paralympiques a été stoppée nette. Il existe encore quelques incertitudes mais on espère voir à Tokyo à l'été prochain Brice LEVERDEZ, Delphine DELRUE et Mathieu THOMAS. Nous continuons à apporter notre soutien à ce dernier dans sa course aux Jeux Paralympiques avec le CREPS d'Ile de France puisqu'il est pleinement intégré au Pôle Espoirs.

Félicitations aux deux équipes de France féminines et masculines qui remportent toutes les deux le bronze aux Championnats d'Europe par équipe à Liévin organisée du 11 au 16 février 2020 avec bien évidemment des Franciliens : Delphine DELRUE, Vimala HERIAU, Marine BATOMENE, Anne TRAN, Brice LEVERDEZ, Eloi ADAM.

Dans cette logique de performance, nous pouvons souligner d'ailleurs les résultats dans le temps du Pôle Espoirs. En effet, sur les derniers Championnats de France, si seulement deux titres sont revenus dans l'escarcelle francilienne avec la victoire de Vimala HERIAU en double dames et celle de Delphine DELRUE en mixte, de nombreux ex-polistes (voire encore poliste) sont passés par le CREPS d'Ile-de-France ont été médaillés : Anne TRAN, Marie BATOMENE, Laetitia JAFFRENOU, Alison DROUARD, Fabien DELRUE, Eloi ADAM.

Nous mettons également à l'honneur nos joueurs parabadistes lauréats d'une médaille sur les derniers Championnats de France : Pascal BARILLON, Mathieu THOMAS et Meril LOQUETTE.

Sur le plan national, des compétitions ont elles aussi été annulées, comme la finale du Top 12, le CEJ, le Championnat de France Jeunes, le Championnat de France Vétérans et la fin prématurée des Interclubs nationaux.

Sur le plan régional, le Championnat Régional Séniors a été annulé ainsi que la Coupe des Entreprises et le championnat Jeunes Inter-Comités d'Ile de France. La saison blanche ayant été votée pour tous les Interclubs nationaux, régionaux et départementaux.

La Ligue s'est rapprochée de la Fédération pour avoir l'appui d'un CTN en Ile de France. C'est Yannick RIVAL qui a été positionné sur le territoire. Il aide sur le Pôle Espoir, sur la détection des poussins et sur les recensements des équipements sur notre territoire.

La Ligue a mis en place avant même la sortie du confinement un protocole sanitaire pour ses Polistes et ses encadrants au CREPS de Châtenay-Malabry et assure la protection de ses collaborateurs au siège de la Ligue.

Nous avons prévu de doter d'un gel hydro alcoolique la première compétition régionale, 1er TER de la saison, qui aura lieu le 20 septembre prochain à Presles comme celui que nous vous avons offert ce soir.

Je tiens à remercier tout particulièrement Cécile RONGET pour l'aide et le soutien qu'elle m'a apporté toute cette saison à la Ligue en tant que Présidente et surtout pour sa rigueur dans la tenue des comptes de la Ligue. Nous avons une vision plus saine de nos finances depuis quelques années et une projection qui nous permet d'avoir toujours plus de projets au sein de la Ligue. Merci.

Sur les autres plans d'activité de la Ligue les situations sont variées : les opérations sportives vont reprendre leur cours en s'adaptant au contexte sanitaire. Le Conseil d'Administration de la Ligue a d'ores et déjà acté l'évolution du Championnat Régional Interclubs pour la saison 2021/2022 avec l'intégration d'une pré-nationale.

Une action de sensibilisation à l'arbitrage sera lancée prochainement directement dans les Clubs avec l'appui des arbitres.

La promotion a repris sur les territoires et les forums des associations se sont déroulés dans de nombreuses villes début septembre. Bien évidemment notre plan d'animation du territoire a été réduit au strict minimum mais nous avons décidé de renouveler le stock de matériel pour la saison prochaine et d'investir dans des terrains pour promouvoir la nouvelle discipline du Airbadminton.

Concernant la communication, comme je vous le disais précédemment, un nouveau site sera bientôt publié et sera la vitrine de la Ligue. Nous envisageons également la création d'un podcast prochainement.

Sur la formation vous dire que les formations professionnelles du DE.JEPS et du CQP ont pu aller à leur terme même s'il y a encore quelques certifications à faire passer. Certaines formations fédérales, de dirigeants ou de Fit'Minton ont dû être annulées. Charge à nous d'être en capacité de rattraper le retard pour la saison à venir.

Vous signaler que la Ligue a relancé l'observatoire du territoire et qu'elle sera dotée d'une base statistique importante à la fin de la saison prochaine. Cette base devra être complétée tous les ans pour mettre en perspective dans le temps l'évolution de la discipline.

Je remercie également tous les membres du conseil d'administration de la Ligue pour leur engagement et je tiens à remercier tous les salariés de la Ligue qui œuvrent au quotidien pour que nous puissions tous travailler dans des bonnes conditions ainsi que l'ensemble des Présidents de Comités qui travaillent au quotidien sur leur territoire, élus et salariés. Merci.

Nous finissons la saison 2019-2020 sur un constat d'inachevé, mais en ce début de saison 2020-2021 nous nous devons de continuer et l'on ne doit pas s'interdire d'avancer et d'avoir des projets pour la saison à venir et au-delà malgré la transition avec une nouvelle équipe qui sera élue dans quelques semaines.

Il est nécessaire de vous rappeler à nouveau que le 7 novembre prochain la Ligue Ile de France procédera à l'élection de son conseil d'administration pour la prochaine Olympiade. Cette assemblée générale électorale viendra également élire les représentants franciliens à l'assemblée générale de la Fédération Française de Badminton.

Sur le volet institutionnel, la saison sera marquée par une renégociation avec la Région de la convention pluriannuelle, mais également par l'implication du territoire Francilien dans sa recherche de subventions notamment auprès de l'ANS.

Tout à l'heure nous mettrons à nouveau à l'honneur des femmes et des hommes impliqués au sein de leur Club ou de leur Comité comme nous le faisons depuis plusieurs saisons. Comme nous mettrons à l'honneur des initiatives innovantes pour le développement du Badminton sur notre territoire.

À l'occasion de l'assemblée générale 2019, Matthieu SOUCHOIS vous avait annoncé la création d'un « Prix Hélène BUSSOLINO ». Le Bureau de la Ligue a donc choisi une personne que nous mettrons à l'honneur dans quelques minutes.

Difficile aujourd'hui de faire le bilan sur les conséquences de la crise sanitaire. Pour l'heure la plupart de nos Clubs Franciliens se sont ré-affiliés. Nous surveillons la courbe de prise de licence à date pour évaluer la tendance.

Comme vous, j'aurais aimé que cette nouvelle saison se déroule dans de bonnes conditions, mais la persistance et l'omniprésence de ce virus fait que nous devons nous adapter sans cesse et que nous devons continuer d'avancer tout en nous réinventant plus que jamais. Dans ce cadre, je remercie la Région Île-de-France et son Vice-Président Monsieur Patrick KARAM et Evelynne CIRIEGI Présidente du CROS Île de France pour leur soutien et leur bienveillance de tous les instants. »

:!;!;!;!;!;!:

Lecture est faite par Madame la Secrétaire générale de l'article établissant le rôle de l'assemblée générale de la Ligue Île-de-France de badminton : « L'assemblée générale définit, oriente et contrôle la politique générale de la Ligue. » . Les missions de la Ligue sont définies dans les statuts ainsi que dans la brochure adressée à l'ensemble des délégués.

Proposition est faite de réaliser tous les votes à main levée. La motion est adoptée à l'unanimité des 91 voix.

:!;!;!;!;!;!:

20h36 : Intervention du Directeur de la Ligue Monsieur Benoit RAVIER qui précise qu'une coquille de forme se rapportant aux noms de famille de membres du conseil d'administration a été corrigée dans le procès-verbal de la précédente assemblée générale.

Vote pour l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 octobre 2019. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des 91 voix.

:!;!;!;!;!;!:

20h37 : Madame la Secrétaire Générale invite Monsieur Michel GODARD, Directeur du CREPS d'Île-de-France à s'exprimer. Monsieur GODARD salue l'assemblée et s'excuse de devoir partir rapidement.

«Je suis très content, très heureux d'être présent. Je suis invité chaque année et c'est dommage pour Matthieu, les 4 années précédentes, je n'ai pas pu venir, c'est dans la cinquième année que j'ai pu venir.

Le CREPS continue son développement, le CREPS améliore ses installations. Nous avons procédé à un certain nombre de chantiers. Actuellement, il y en a 5, 2 sont terminés et 3 sont en cours. L'un d'entre eux concerne le bad, la salle "Paris" qui est actuellement en rénovation puisque celle-ci commence à être vieillissante. Lorsque l'on regarde la brochure, on s'aperçoit que les photos commencent à dater ; ce qui pose quelques petites contraintes à l'équipe, puisque évidemment comme tout le monde nous avons un mois de retard dans le chantier dû à la livraison du bardage en bois qui vient d'Allemagne. Mais le bardage va être fait avec un bois assez sympa, l'éclairage ce sera un éclairage de niveau international et puis on a fait des travaux de peinture. Ça donnera donc bien entendu un look un peu différent et j'espère de meilleures conditions d'entraînements.

Dans les travaux qui se programment dans les 3 années qui viennent, la région a souhaité investir dans le sport haut niveau J'ai oublié de vous parler que dans les 3 projets en cours, ce qui intéresse les jeunes polistes, ce sont les 2 étages dans le bâtiment des "Acacias" pour les garçons qui sont refaits et qui seront livrés d'ici un mois et demi.

L'année dernière nous avons fait un étage, et cette année nous avons fait 2 autres donc ce sont plutôt des meilleures conditions d'accueil pour nos jeunes et bien entendu on travaille aussi sur les conditions de scolarité. Ça se passe plutôt bien. La Ministre qui est venue il y a 10 jours, elle était très contente de voir que nous avons un très bon partenariat avec le Lycée Emmanuel Mounier. La salle de sport et l'hébergement, sont des choses qui vont bien entendu être améliorées. Un gros chantier arrive dans les 3 années qui viennent avant les JOP. J'ai l'habitude de dire que les JOP, ne m'intéresse pas. En fait, ce qui m'intéresse, c'est qu'on en prenne le plus possible pour transformer le CREPS avant les jeux. Vous imaginez bien qu'après les jeux ça sera un peu plus difficile. Mon objectif, c'est d'en prendre un maximum. Ce que je veux, c'est évidemment transformer le CREPS,

que ce soit un héritage pour le sport de demain. Dans les chantiers importants, la Région est là. Je remercie Patrick KARAM, donc Madame la Présidente, arrêtez de dire le CREPS de Châtenay-Malabry, parce qu'il ne va pas aimer, c'est le CREPS d'Île-De-France (rires). Cela dit, la région met 32 millions sur la table pour améliorer les conditions du CREPS. C'est lié à un redécoupage certes du périmètre du CREPS mais c'est lié avec des meilleures installations en termes d'accueil administratif, de restauration. Ce seront 2 gymnases, 1 ou 2 gymnases suivant les entreprises car actuellement on est dans les appels d'offres. Et trois entreprises ont répondu GCC, Vinci et Bouygues. Je pense que ça n'étonne personne. L'idée c'est d'avoir toute une série de mètres carrés, plusieurs milliers de mètres carrés en plus qui permettra de donner des meilleures conditions. Et ces meilleures conditions, je terminerai là-dessus, j'espère qu'elles seront associées, parce que je pense que pour le Bad, on peut mieux faire en termes de conditions, bien évidemment. Actuellement, ce sont des conditions pour un pôle espoir de jeunes talents, d'ailleurs la Présidente l'a dit tout à l'heure, on retrouve les talents. Et j'espère qu'à terme, la Fédération présente ici par son Président et son DTN penseront qu'associer au pôle espoir un pôle d'une dimension interrégional, voire national, serait une belle opportunité dans des équipements qui sont tous neufs. Je vous remercie.»

:!;!;!;!;!;!:

Rapport d'activité

20h42 : Madame la Secrétaire Générale précise que le rapport d'activité est inclus dans la brochure transmise et qu'il serait trop long d'en faire un résumé dans le temps imparti.

:!;!;!;!;!;!:

20h43 : Madame la Secrétaire Générale invite Mme Evelyne CIRIEGI, Présidente du Comité Régional Olympique et Sportif d'Île De France à s'exprimer.

« Bonsoir à tous, moi, je ne pars pas tout de suite [...] Bonsoir à tous, moi je suis toujours évidemment ravie, alors je n'ai pas fait comme mon ami Michel, moi je suis venue régulièrement quand Matthieu était Président. Mais je continue avec Valérie avec grand plaisir parce que finalement les assemblées générales sont toujours un moyen pour nous de pouvoir connaître l'activité qui est faite par Ligue et par sport. Et sur les 86 sports que nous avons, effectivement, ça fait pas mal d'assemblées générales mais ce sont les points forts, ce sont les moments où justement on peut aller de l'avant, on peut faire des rapports d'activités mais on peut surtout développer l'avenir. Et c'est surtout ça qui m'intéresse, c'est pour ça que je vais rester, pour savoir vraiment l'engagement de la Ligue Île-de-France de badminton. C'est quelque chose qui me tient à cœur d'être là auprès de vous. Et surtout aussi pour vous dire combien j'apprécie d'avoir au conseil d'administration Paul ADAM qui est fidèle à nos réunions et qui représente évidemment comme vous pouvez le savoir magnifiquement bien le bad. Il est dans la commission du Haut Niveau, il est dans la commission juridique. Donc Paul nous rend un fier service et c'est comme ça que le CROS vit bien avec justement ces Présidents et ses représentants de Ligues à nos côtés. Pour vous dire également aussi que vous êtes toujours présents. Et ça, je voulais vraiment vous féliciter, c'était du temps de Matthieu, ça continue avec Valérie. Quand nous faisons des opérations en faveur d'une jeunesse en particulier dans des quartiers populaires un petit peu en QPV, vous êtes toujours là pour nous aider à faire connaître le badminton et à les aider. Encore aujourd'hui, j'étais avec Didier pour voir ce que vous faites pour l'insertion avec l'association «Ballon pour l'insertion», je crois que ça s'appelle comme ça, l'association. Vraiment je voulais vous féliciter car vous êtes toutes et tous vraiment très engagés pour que le Bad vive. Et c'est vrai que c'est un sport, j'allais dire facile à faire au départ. Certainement pas quand on arrive à un très haut niveau mais vous avez vraiment pris cette mesure de pouvoir faire découvrir le sport. On sait combien en pandémie qui n'est pas tout à fait terminée. On commence à vivre avec, j'allais dire. Pendant le confinement voire le post-confinement, on a bien vu que le sport était là pour rassembler les gens. On en avait tous besoin, pour avoir une santé physique, une santé morale personnelle mais aussi pour rencontrer les gens. Et le lien social que le sport développe, vous l'avez tout à fait compris et vous êtes vraiment dans tous les domaines. Moi, je veux vraiment vous dire que vous avez drainé un ensemble d'activités auprès de plein de publics, je pense aux entreprises particulièrement. Vous êtes un des rares sports à le faire aussi régulièrement avec autant d'entreprises avec autant de passion. Et tout ça, ça me fait vraiment dire que vous avez une activité débordante. Vous êtes vraiment un rayon de soleil auprès de l'ensemble de nos Ligues et vous êtes souvent mis en exemple. Donc vraiment, je voulais vous témoigner tout mon attachement et puis mes félicitations qui s'adressent à chacun d'entre vous portées bien sûr par Valérie la

Présidente et puis toute son équipe que je remercie et félicite. J'en profite aussi pour saluer Benoît qui a fait un travail formidable à vos côtés, que nous avons beaucoup apprécié aussi puisqu'il était proche des salariés du CROS. Et j'espère qu'on aura l'occasion de travailler ensemble. Travailler ensemble, évidemment, pour un héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques, comme il vient d'être dit par Michel. Mais aussi pour vivre quelque chose d'important. C'est-à-dire préparer toute la population francilienne à accueillir ces jeux, à les vivre pleinement. Au travers des licenciés, mais pas que, je crois qu'on a aussi besoin de faire de la découverte pour le plaisir, pour le loisir. Et je crois que c'est sur nous que l'on compte, on compte sur le mouvement sportif francilien, sur les Ligues, sur les Comités Départementaux, sur les Clubs surtout qui sont pour moi la cellule la plus importante de la pyramide du mouvement sportif puisque sans les Clubs, il n'y a rien, il n'y a pas forcément au-dessus. Donc, je crois qu'il faut qu'on en prenne conscience et pour nous, les clubs, c'est quelque chose qui nous paraît important. Ils sont soutenus, ils sont aidés bien sûr, mais je crois qu'il faut toujours être très attentif. Et encore une fois, avec la pandémie, avec aussi le changement de gouvernance qui se met en place, l'ANS. L'ANS qui a pris maintenant un tournant qui ne nous permet plus d'être aussi proches financièrement des Ligues. Je crois aussi qu'il faut que vous sachiez que nous serons aussi vos relais. Moi je suis aussi personnellement à l'assemblée générale de l'agence donc je peux aussi être le relais pour l'ensemble des structures que vous représentez pour qu'on puisse justement soutenir les petits Clubs, les grands Clubs, tous ceux qui font vivre le Bad au quotidien dans notre belle région. Et je vous souhaite évidemment de grandir encore une fois, de monter votre nombre de licenciés. On a besoin de montrer que la population francilienne sait s'engager. Le Président de la République a demandé à ce que l'on ait 3 millions de licenciés en plus en 2024. Alors en ce moment, c'est compliqué parce qu'on reprend doucement. Mais je sais que vous serez en point de mire sur cette aventure et je compte sur vous. Et je sais que vous pouvez compter aussi sur nous. Donc bravo à tous ! Bel engagement ! Et à très vite ! De toute manière, on se retrouve sur les terrains, c'est le principal. Merci et bonne soirée ! »

:!;!;!;!;!;!:

Trophée de l'engagement bénévole « Hélène Bussolino »

20H49 : Madame la Secrétaire Générale appelle Madame Hélène BUSSOLINO. Le prix est remis à Madame Evelyne CIRIEGI, Présidente du Comité Régional Olympique et Sportif d'île de France.

Madame CIRIEGI déclare : «Merci beaucoup. Ça me touche beaucoup parce que ça veut dire que vous serez tous les jours avec moi. Il sera en bonne place dans le bureau. Paul le verra dès demain matin ! Merci encore!»

Valérie répond : «On a cherché une personne qui était à la mesure du prix dont Matthieu a eu l'idée l'année dernière. Mais on n'a pas cherché longtemps d'ailleurs parce que le nom d'Hélène est assez connu dans le bad. On a donc cherché quelqu'un à la hauteur en plus pour la première édition. Félicitations surtout pour ton soutien tout au long de l'année. J'ai pu m'en apercevoir.»

Evelyne : «Merci Valérie, merci à tous !»

Cécile RONGET : «Merci, merci Evelyne.»

:!;!;!;!;!;!:

20H52 : Madame la Secrétaire générale invite Monsieur Philippe LIMOUZIN, Directeur Technique National à s'exprimer.

«Merci. Alors moi, je vais être plus fort que les deux intervenants précédents. Parce que moi j'étais aussi présent avec Hélène (ndlr Hélène BUSSOLINO), j'étais présent avec Matthieu, je suis présent avec Valérie. Voilà. Donc on est d'accord, j'ai fait moi le grand Chelem. Peut-être, parce que je suis un petit peu âgé dans la Fédération.

Donc merci de me permettre d'être là. Merci Michel pour ton engagement, merci pour tout ce que tu fais pour les athlètes et on va voir sur la présentation que je vais vous proposer très rapidement un petit peu le pourquoi de ce grand merci à l'institution du CREPS d'Île-de-France. Et puis aussi Evelyne, merci pour ce que tu fais, mais alors là vraiment, je compte sur toi ! Je compte sur toi parce qu'on a besoin de toi comme relais auprès de Patrick KARAM. Voilà, hier, il a annoncé des mesures fortes. C'était lundi, le Président y était. Donc, il m'a bien sûr retranscrit tout ce qui a été dit. Aujourd'hui la Région, oui, a envie d'aider les athlètes de Haut Niveau. Oui nous avons des athlètes de haut Niveau qui peuvent être aidés, qui ont besoin d'être aidés à des hauteurs conséquentes. Et moi je crois que le mouvement sportif doit appuyer cette demande. Donc évidemment, je compte sur toi. Je compte aussi sur toi pour remercier Valérie PÉGRESSE qui a permis aussi de faire qu'aujourd'hui Anne TRAN qui est médaillée dans l'équipe de Liévin puisse être aidée pour être Kiné. Donc merci au Conseil Régional. Mais pour

autant, il ne faut pas s'arrêter, cette histoire de kiné, ce n'est pas gagné. Ce n'est pas scellé dans le temps. Donc on a besoin bien sûr de cette action. Il faut aussi dire que sur les news très très fraîches que le Président m'a rapporté, c'est vous dire aussi qu'on est prêt et tu l'as signifié, on est prêt parce que nous on s'intéresse aussi et Matthieu l'a depuis longtemps fait, Valérie en est le relais, tu as cité ce «ballon pour l'insertion», c'est nous, c'est notre âme, de faire aussi qu'on s'intéresse à tous, à tous ceux qui veulent pratiquer du Badminton. Nous sommes prêts. Nous sommes prêts sur ces emplois envisagés par l'ANS pour le sport santé, pour le sport d'insertion. Et je crois qu'on est là, on est présent. Donc je compte sur toi. Donc merci à Michel pour nous aider avec nos athlètes et puis merci à toi pour cette mobilisation parce qu'on va en avoir besoin et on doit être présent là-dessus. Donc voilà, je tenais quand même à commencer comme ceci et puis toujours avec un clin d'œil à Hélène parce que sans Hélène, jamais je n'aurais été là. Donc, ça c'est des remerciements sincères, vous le savez.

A l'assemblée générale, j'ai préparé rapidement un petit topo. Juste pour info, j'ai commencé l'assemblée générale cette année en rappelant qu'à la Fédération, j'ai fait un petit ratio par rapport à des chiffres que j'avais eus. La Fédération, c'est d'une manière générale énormément d'engagement de bénévoles. Et sur la Ligue Île-De-France, j'ai à peu près calculé sur une année, c'est entre 7 et 8000 actions de bénévoles qui sont faites. Voilà, ça, c'est un chiffre qui doit, je pense, un petit peu aussi te porter, Évelyne par rapport à ce qu'on est, à notre réalité du Badminton. C'est aussi ça. Et à seigneur tout honneur aussi, Matthieu (ndlr Mathieu THOMAS du parabad), je te remercie aussi. Où est-ce que tu es, notre athlète de haut-niveau ? Non, pas toi (ndlr, en réponse à Matthieu SOUCHOIS), voilà (rires dans la salle). Merci pour tout ce que tu fais aussi et pour les équipes de France, tu es là ce soir. Je remercie tous ceux qui sont derrière toi et avec toi.

Première slide, c'était rapidement, voilà on s'affirme. Juste quelques rappels de fonctionnement pour vous parce que les choses avancent. Le mouvement avance, le mouvement sportif avance. Et qu'aujourd'hui, vous savez tous très bien qu'on fonctionne par des appels à projets. Nous ne sommes plus sur des subventions logiques de fonctionnement. On est sur des logiques d'appel à projets. C'est-à-dire qu'il faut que nous présentions des projets qui sont validés et ensuite on va pouvoir avoir des subventions. C'est tout à fait différent que la loi de 84. Où on nous faisait confiance naturellement et puis ensuite, voilà, on avançait dans le projet. Là c'est différent, il faut présenter les projets, des projets forts, qui nous permettent ensuite d'avoir des subventions. Ce n'est pas rien et Evelyne en a parlé tout à l'heure, l'ANS change tout à fait la donne. Et vous allez être totalement impacté par cela, avec les conférences territoriales. Et je pense que votre présence, et je suis très très enchanté de voir que Paul est présent sur le CROSS, je crois que la présence du Badminton sur les institutions qui vont se mettre en place est nécessaire. Si jamais on n'y est pas, on risque de passer à côté de, je pense moi, d'installations possibles, voilà. Ça, c'est très dangereux. Et je pense que c'est à la fois une nouvelle organisation du sport français, il faut en prendre la mesure. Et si jamais, on ne prend pas cette mesure, je pense qu'on va passer à côté. Dans ce cadre-là, évidemment, pour notre développement de demain, on est arrivé, voilà il ne faut pas non plus se mentir, on est arrivé à un plateau au niveau de notre licenciation. Si on veut dépasser ce plateau, et bien il faut qu'on ait des installations. Si on n'est pas présent sur les conférences territoriales... Juste pour vous rappeler, dans les conférences territoriales, il va y avoir un Président qui va être élu, bien sûr. Mais à côté il va y avoir le préfet et le recteur. Le recteur, lui, il veut des établissements, évidemment, dans lesquels on va continuer à faire du multisport. Donc si on n'est pas là pour dire, «attention, nous il nous faut des installations avec du badminton», il va mettre encore une fois que des gymnases qui pourront aller dans les collèges et dans les lycées. Donc vous voyez, un petit peu, les enjeux qui sont là. Si on veut casser ce plafond, il faut évidemment passer par là et être présent. Paul, maintenant, tu risques de porter tout ça et je pense que c'est important là aussi que le mouvement sportif soit présent.

Là je pense que ça va faire plaisir bien sûr à Michel. Ça, c'est la réalité. Aujourd'hui Châtenay-Malabry, c'est d'une façon globale et encore une fois, c'est si tu veux, c'est défini, c'est évidemment notre plus gros pourvoyeur d'athlètes en équipe de France, formés chez toi et Matthieu a également travaillé là-dessus. Le travail a été fait. Valérie aujourd'hui, est bien sûr dans le relais et Hélène a été une des premières bâtisseurs, on va dire de cette aventure des pôles. Eh oui, nous avons eu un pôle France aussi à Châtenay-Malabry pendant un temps. Et aujourd'hui, nous sommes dans d'autres aventures mais j'ai entendu ce que tu m'as dit. Et ça fait plusieurs fois que tu me le dis Michel, je suis sensible aussi à ce qui se passe, à ces gymnases qui vont arriver. Je suis sensible à tout cela. Donc évidemment, Châtenay, toujours en haut. Je suis content aussi de voir que les autres pôles se mettent en ordre de marche pour avancer bien sûr dans cette démarche-là. Et quand l'on regarde les chiffres, des effectifs, à savoir, le nombre de joueurs, les entrées-sorties, la longévité, systématiquement, le pôle de Châtenay est toujours dans les chiffres hauts. Jamais, il n'a été dans les chiffres bas. Ça a toujours été une référence. Alors bien sûr, la Ligue Île-de-France est un bassin de détection énorme. Ceci étant, peut-être, on a ce bassin de

détection énorme, mais on a aussi de grandes qualités. Et c'est ça qui est important, la qualité dans le cahier des charges est majeure et on le retrouve sur le profil du poste du pôle. Et vraiment, merci à tous les acteurs qui sont dessus. À Michel entre autres, Michel TAALBA qui est dessus. Et puis aussi, quelque part, le pôle a aussi créé de la formation. La quantité d'entraîneurs nationaux qui sont passés par la ligue Île-De-France et par le pôle est conséquente ; deux DTNs qui sont passés par le pôle. Donc, c'est quand même énorme. Et puis aujourd'hui, Yannick RIVAL qui continue à travailler à vos côtés. Sur la slide suivante, je tenais à vous rappeler ce que vous faites pour le badminton français de Haut Niveau, aujourd'hui quand on regarde aussi, mais c'est corrélé, la quantité de jeunes qui sont sur les listes, et vous voyez bien que sur le diagramme, vous êtes bien la première Ligue du nombre de joueurs listés sportifs de Haut Niveau et espoirs, et les deux, et vous êtes évidemment dans le peloton du haut. Évidemment, ça se passe avec aussi la présence, dès le plus jeune âge, sur le dispositif avenir, c'est quelque chose que l'on a lancé à partir de 2013, qui porte ces fruits, et là-dessus, je remercie tout particulièrement Matthieu SOUCHOIS, qui nous a suivi là-dessus, et donc je te remercie parce que, là tu m'as aidé vraiment, et avec l'implantation des Clubs Avenirs, tout ce que tu as suivi, les financements que tu as mis dessus, tout ça, chapeau pour la Ligue, donc voilà. Un grand merci à toi et puis bien sûr Valérie qui continue derrière, c'est toujours un plaisir de voir cette continuité. Maintenant, un petit chiffre qui me déçoit un peu, c'est que, quand je regarde, par rapport à vos chiffres de gamins qui sont dans cette catégorie d'âge-là, sur les Départements, sur les Comités, simplement 8% des gamins participent au DAD, c'est à dire, notre premier échelon de détection. Et ça je pense que l'on peut être beaucoup plus fort. Je vous rappelle que vous avez une mission de service public, pour faire toutes les politiques publiques pour répondre à des rêves de gamin pour aller vers du haut niveau, je pense que nos Clubs doivent être sensibilisés à cela. Je pense que l'on peut communiquer, sensibiliser à cela et je ne vois pas pourquoi ça ne marcherait pas, on peut faire beaucoup plus. Il y a quand même des régions qui sont à 12 - 13% des gamins, voilà, je pense que là, vous pouvez faire mieux.

Sur la slide suivante, voilà les choses qui ont été bien sûr travaillées au niveau fédéral et que vous allez bien sûr porter, ce sont vraiment les grandes orientations aussi de Florent CHAYET, qui a particulièrement insisté sur le "qui fait quoi?", sur le positionnement du "qui fait quoi?" les organes déconcentrés, là je crois que l'on est en plein dedans, je crois aussi que l'on arrive maintenant à avoir une maturité, cela n'a pas été facile pour que les CTNs qui sont à vos côtés soit sur un appui vraiment stratégique et opérationnel, et ça je pense que c'est important. Depuis cette année, on a repris un système qui était un petit peu bancal avec Matthieu, on n'était pas arrivé à vraiment caler ça, là je ne dis pas que c'est opérationnel à 100% l'action de M. Yannick RIVAL, loin de là, mais je pense que l'on est sur une voie un peu différente et on essaye de s'améliorer en ce sens-là. Mais ce que je sais, c'est que de toute façon, même s'il n'y avait pas un CTN de façon marquée sous la présidence de Matthieu, je sais que l'ensemble des collègues de la Direction Technique ont travaillé avec Matthieu, Élixa a fait énormément avec vous, le Fit'minton, ce sont des produits purs de cette époque-là, donc encore une fois, je remercie cette présidence de l'époque et je remercie aussi la présidence actuelle de continuer tous ces engagements, ce que je sais c'est que nous avons tous travaillé avec la Ligue et ça c'est super important de voir que c'était possible. Sur la slide suivante, c'est tout simplement encore une fois ce que vous faites, c'est partir hors des murs, alors, oui, Michel GODARD, comme tu es là, j'en profite pour te dire que ça serait intéressant avec ce bel espace, de penser au AirBadminton. Parce que je pense que dans très peu de temps, on va aller sur une logique de compétition forte sur le AirBadminton, comme il y a des terrains de beach-volley, tout cela, je pense que dans ta vision du CREPS tel que tu la portes, je pense qu'il serait intéressant aussi de positionner à l'intérieur du CREPS cette logique du badminton hors murs, parce que nous avons toute la démarche juridique qui peut entourer une activité un petit à l'image du basket sur le 3x3 qui démarre fortement à partir du mois de mai. Je pense que nous aussi, on peut avoir une activité très très forte sur les périodes estivales qui ferait que l'on puisse aller hors de nos gymnases, et je pense que tout ça, c'est à penser. Je suis aussi très content du travail que je fais avec Didier JACQUEMIN sur le positionnement d'une capitale, de Paris, vis-à-vis de la BWF comme Florent du badminton urbain je vais dire. Voilà, c'est un gros chantier que l'on a, que l'on partage aussi avec Valérie, mais opérationnellement c'est surtout avec toi Didier, donc vraiment tous les trois ont fait un boulot là-dessus, et je pense que c'est intéressant et j'aimerais bien, parce que l'on n'a cette chance là, actuellement avec Florent, on est très très proche de la BWF, la BWF compte sur nous, Ian WRIGHT (Directeur du développement à la BWF) compte sur nous aussi pour implanter ce badminton dans un milieu urbain qui est celui de Paris. Le tennis de table y est arrivé, je pense que nous, on peut y arriver aussi. Donc c'est ce que je voulais vous dire. Ensuite, oui bien sûr, le chemin national des équipements, toujours dans cette même logique, on est là-dessus, et il faut avancer, je pense que le ministère aujourd'hui, n'a plus de référent sur un schéma national des équipements d'une façon très très large. Nous on est très avancé là-dessus, Pascal PERROT (DTN Adjoint chargé de la Diversité des Pratiques et des Équipements à la FFBaD), je

crois que tout le monde le connaît, et voilà, Pascal nous a permis d'avancer énormément dans ce domaine, aujourd'hui on est encore présent et je pense que l'on va être un soutien sur les démarches d'installation et j'en reviens donc à ce que je vous disais tout à l'heure, les conférences territoriales, le positionnement de notre système et là-dessus je pense que l'on peut être très très bon. Sur la slide suivante, ça je n'y reviens pas, je vous avais montré ça sur l'AG, nos engagements sociétaux, on est présent là-dessus. Juste pour rappel, Florent le dit souvent on fonctionne sur deux jambes, moi je dis que notre Fédération, je ne sais même pas si elle est sécable comme ça, ce qui est sûr c'est que l'ensemble des dispositifs que l'on a mis ensemble avec Florent, sont toujours inspirés de la pratique du badminton, c'est à dire ce sont toujours des inspirations sportives, comme le Fit'minton, comme tout ce que l'on a mis en place, à savoir le badminton pour les personnes en situation de handicap, le badminton pour les anciens, le badminton pour tous quoi, d'une façon générale, que ce soit la féminisation ou autres, ça a toujours été inspiré de la pratique, donc le sport est central. Donc, ensuite on en fait une démarche sociétale, et tout ça se nourrit pour aller un peu dans une spirale vertueuse, et c'est ça qui m'intéresse, et ce que l'on a fait voilà, avec vous, dans les hôpitaux, tout ce qui a été fait, je pense, est marqué par ça. Au départ, c'est du badminton. Ce n'est pas du sociétal pour du sociétal, c'est d'abord du badminton, et c'est ça qui est important, et là-dessus je pense que l'on est très très très fort. Sur la slide suivant, rapidement quelque chose d'important, très très important, surtout vous au niveau des Comités ou vous au niveau des Clubs, n'oubliez pas qu'aujourd'hui, si nous sommes si présent, et Hélène peut en attester, c'est parce qu'il y a de cela presque trente ans maintenant, on a travaillé avec Georges COUARTO, Francine GRUNENFELDER, les anciens là, on a travaillé sur le badminton en tant que positionnement d'un fait culturel, d'un fait positionné à l'école, aujourd'hui il faut y rester à l'école, si on n'y reste pas ça va être compliqué. Aujourd'hui, on est titillé par d'autres pratiques, il ne faut pas croire, aujourd'hui, les gosses ne vont pas naturellement vers le badminton, donc il faut, nous, les amener à faire du badminton, notre travail au sein de l'Éducation Nationale, l'UNSS, l'USEP et l'UCSEL, avec évidemment la FFSU, tous les acteurs scolaires sont nos partenaires essentiels, si on sort de là, danger. Danger fort pour nos écoles de badminton, danger fort pour ce maillage, et je compte sur vous pour vraiment le relayer au niveau de votre Club, parce que c'est très important et que toutes les démarches qui se sont mises en place sont importantes. Donc, voilà. Toujours pareil, il est nécessaire que le mouvement sportif soit présent dans les commissions régionales mixtes de l'UNSS et c'est un travail qu'il ne faut pas négliger. Sur la slide suivante, là, je vous ai mis ça et j'ai été très très rapide sur l'assemblée générale, et si je l'ai remise là, c'est important, alors au-delà du slogan de la Fédération "Bien plus qu'un sport, un état d'esprit", dans lequel je me retrouve vraiment. Par contre ce qui est sûr, c'est que là, j'ai essayé de vous imaginer, quelle est la réalité aujourd'hui du sport français. Il y a peu de temps, Denis MASSIGLIA disait : "on va travailler ensemble autrement". C'est exactement ces propos Evelyne. En fait, aujourd'hui, c'est un peu dur ce que je vais dire pour mon ministère mais il n'était pas forcément l'agent payeur maximal, donc évidemment, avant les communes, le mouvement sportif dans son ensemble, les licenciés devaient participer au tour de table des décisions qui allaient se mettre en place. Et, aujourd'hui, moi je suis assez fier d'être dans un ministère qui fonctionne aussi avec plusieurs voix, et on le fait nous à la Fédération avec Florent au sein de la cellule performance. C'est plusieurs voix qui essayent ensemble de travailler. Alors c'est vrai c'est la Fédération centrale, tout en haut, pour les joueurs, pour tous les dispositifs sociétaux que l'on a mis en place qui travaille avec le mouvement sportif, avec le CNOSF, avec le CPSF, et puis bien sûr le ministère, qui ensuite renvoi sur la Fédération avec des spécialistes, et c'est comme ça que l'on va travailler ensemble, et ça, je crois que dans les régions, les conférences territoriales vont travailler comme ça j'en suis persuadé. C'est l'avenir, les conférences territoriales qui vont être de toute façon aussi amenées à être les décideurs au niveau des conférences des financiers. C'est la nouvelle façon de fonctionner du sport français. Là, je voulais vous l'imaginer par cette slide de ma fin de présentation de l'AG, tout à fait en haut c'est vraiment quelque chose qui tourne autour de nos licenciés, qu'ils soient des athlètes de Haut Niveau, ou qu'ils soient Monsieur et Madame tout le monde dans leur singularité d'âge, leur singularité de genre. On est tous quelque part là-dedans, et c'est cette réflexion combinée qui fait qu'aujourd'hui le sport français existe. Les communes sont présentes, les régions sont présentes, les territoires sont présents, et si les territoires sont présents cela veut dire qu'il faut absolument que vous soyez présents. Et ça c'est très important, donc c'est pour cela que je te remercie particulièrement Valérie ce soir parce que tu m'as permis de continuer l'AG sur laquelle j'avais été très très vite à la fin et je voulais justement la plus grande Ligue ile de France. Je voulais te remercier de m'avoir permis d'aller un peu plus loin. C'est un travail que j'ai eu la chance de faire pendant quatre ans avec Florent donc, Florent je te remercie aussi ce soir pour tout ce boulot fait ensemble et ça a été aussi notre façon à nous de travailler autrement et tous les deux, à la fois sur le Haut Niveau et puis sur l'ensemble des licenciés. Merci à vous tous».

Madame Nadine MALEYRIE reprend la parole : "Merci Philippe, donc je propose de passer à la partie des comptes 2019 après un beau discours, je laisse donc la parole à Cécile RONGET, notre trésorière."

:!::!::!::!::!

Rapport comptable

21H11 : Madame Cécile RONGET : "Bonsoir à tous, je sais que c'est la partie la plus palpitante que vous attendez. Tout d'abord, il faut rappeler que le budget prévisionnel 2019 rectifié voté, présentait un déficit de -34 747,64 euros (trente-quatre mille sept cent quarante-sept euros et soixante-quatre centimes) imputable sur le fond associatif de la ligue. Le résultat de la Ligue pour l'année 2019 est de - 35 984,83 euros (trente-cinq mille neuf cent quatre-vingt-quatre euros et quatre-vingt-trois centimes), soit, une différence de 1 200 euros (mille deux cents euros) comparés au budget. Ce qui représente 0,3 % de variation. Plusieurs faits marquants, expliquent les grandes variations. On peut noter des régularisations sur les impôts et taxes, sur les charges salariales, une variation au niveau des frais de personnels. La ligue a eu des démissions donnant lieu à des soldes de tout compte, un recrutement qui n'a pas été fait, le poste n'ayant pas été pourvu sur le territoire. Au niveau des charges diverses, nous avons eu une affaire en contentieux pour lequel le montant pour la Ligue a été important et qui est maintenant clôturé dans nos comptes 2019. La Ligue, à ce jour, ne porte plus aucune action en justice en cours. Vous pourrez retrouver le montant, dans les charges exceptionnelles soit les 56 000 euros au regard des 4 000 euros de l'année précédente.

La Ligue a fait quelques investissements, au niveau matériel, au niveau aménagement, ce n'est rien d'extraordinaire, mais important pour la vie de la Ligue.

Sur les affiliations- licences, nous sommes conforme au budget présenté. Concernant les aides, nous notons une légère diminution, liée à l'emploi dont les aides à l'emploi sont dégressives année après années.

Le déficit est autour des 36 000 euros, je dirais en ligne avec le budget qui vous avait été proposé. Cependant, dans le budget 2019, nous avons prévu une dépense pour investir sur une plateforme en numérique. Celle-ci n'a pas démarré. En revanche nous avons eu, comme évoqué juste avant, cette charge en contentieux qui est venue, impacter drastiquement les comptes de la Ligue. Concernant les frais de fonctionnement, la plus grosse des dépenses concerne les frais de personnel, c'est à dire notre masse salariale et quelques frais relatif à nos instances statutaires obligatoires, c'est-à-dire les missions de la Présidente, des commissions de litiges, disciplinaires et autres instances de la vie de la Ligue."

La trésorière propose, demande à l'assemblée si celle-ci à des questions par rapport à son intervention. Aucune question.

La Secrétaire Générale intervient : "On passera au vote tout à l'heure".

La Secrétaire Générale reprend la parole : "Je laisse maintenant la parole à Madame TERQUEM, notre commissaire aux comptes"

21H15 : Madame Raphaël TERQUEM, Commissaire aux comptes prend la parole : "Bonjour, je vais vous présenter mon rapport sur les comptes annuels de la Ligue avec une première slide pour vous rappeler que la mission de commissaire aux comptes est une mission légale qui m'a été confiée par votre assemblée générale, que dans le cadre de cette mission j'ai réalisé, un audit des comptes annuels qui viennent de vous être présentés, relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2019. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration de la Ligue le 22 avril 2020 et là je précise cette année qu'ils ont été arrêtés sur la base des éléments disponibles à cette date, puisque le contexte de la COVID-19 est très évolutif. À la suite de cet audit, je certifie que les comptes annuels de la Ligue sont, au regard des règles et principes comptables Français réguliers et sincères et donne une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Ligue à la fin de cet exercice. Le travail du commissaire aux comptes (CAC) est encadré par un référentiel d'audit, par des normes d'exercice professionnel et à la suite de cet audit, j'ai collecté des éléments suffisants et appropriés pour pouvoir fonder l'opinion que je viens de vous énoncer. Le commissaire aux comptes (CAC) travaille également

dans le respect d'un code de déontologie qui lui impose une indépendance stricte par rapport à la réalisation des comptes annuels. À la Ligue, il y a une comptable qui passe toutes les écritures surveillées par Cécile RONGET, la trésorière. Il y a également un expert comptable qui vérifie tous les comptes, passe les écritures de bilan, et présente la plaquette des comptes annuels et ensuite moi j'interviens, donc, en toute indépendance. Le commissaire aux comptes (CAC) est aussi le garant des chiffres qui vous ont été annoncés, ou qui vont vous être annoncés aujourd'hui. Dans ce cadre-là, j'ai également vérifié le rapport de la trésorière. Là, Cécile RONGET, vient de vous faire un exposé un peu simplifié mais il y a tout un rapport dans la plaquette qui vous a été communiqué et qui correspond donc à ce que le législateur a prévu de vous donner comme information.

Le déroulement de la mission cette année, a été un peu chaotique. En septembre 2019, généralement début d'année scolaire, je prends toujours contact. Je me suis entretenue avec Benoit RAVIER, pour prendre connaissance des événements importants des neuf mois qui venaient de se passer, mettre à jour mon dossier juridique et prévoir la mission. La mission en mars, vu l'impossibilité de se déplacer à la Ligue au regard de la situation sanitaire, a été une mission réalisée en télétravail. D'abord avec la prise de connaissance du dossier Exponens, c'est le dossier de l'expert comptable, je ne refais pas le travail de l'expert comptable, je m'appuie sur les diligences faites par mon confrère et puis une fois que j'ai pris connaissance de l'organisation administrative et financière de la Ligue, des diligences faites par l'expert comptable, j'analyse les risques qui subsistent s'il y en a, s'il y ait une anomalie dans les comptes ou non et j'oriente ensuite mes diligences. En avril 2020, toujours en télétravail, et en vision ou en entretien téléphonique, l'audit des comptes annuels a été fait avec un entretien avec Valérie CONTOZ, Cécile RONGET, Benoit RAVIER et Catherine MEUNIER qui est la comptable, que je remercie tout particulièrement pour sa disponibilité pour m'envoyer toutes les pièces comptables que je souhaitais voir, de même que Cécile RONGET qui se sont relayées pour répondre à toutes mes attentes. Sans ce travail-là, l'audit n'aurait pas été possible. Enfin, un entretien avec Frédéric BRISSET l'expert comptable a été fait. Tout ça pour finaliser des comptes qui ont été arrêtés par le conseil d'administration fin avril et puis en juillet 2020 avec le, contrôle de la présentation d'ensemble de tous les documents qui vous sont présentés aujourd'hui et par l'émission de mes rapports. Le législateur prévoit que dans le rapport du CAC, il y ait une justification des appréciations, c'est-à-dire, une motivation de l'opinion émise par le CAC dans le cadre d'existence d'options retenues dans le choix des méthodes comptables d'estimation basée sur des jugements subjectifs. C'est une explicitation en fait des appréciations du CAC selon son jugement professionnel.

Par exemple, j'aurais pu si le litige avec le salarié n'avait pas été soldé au cours de l'année 2019 et comptabilisé dans les comptes, vous auriez constaté une provision pour risque donc avec un jugement subjectif sur la valeur de la provision donc j'aurais pu justifier de mes appréciations à ce moment-là.

Là, dans les comptes de la Ligue comme vous l'a dit Cécile RONGET, il n'y a plus du tout de litige. C'est le plan comptable des associations qui a été appliqué, il n'y a plus aucune décision subjective pour comptabiliser telle ou telle chose. Les appréciations les plus importantes que j'ai à formuler ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et la présentation des comptes, donc rien de particulier. Dans ce rapport, le législateur a prévu un rappel sur les responsabilités de la direction donc je vous rappelle que la Direction est responsable de l'établissement de compte annuel conforme aux règles et principes comptable Français, qu'elle est responsable de la mise en place d'une organisation interne qui permettent l'établissement des comptes annuels, qu'elle est responsable, et cette année, c'est tout particulièrement important, de l'évaluation de sa capacité à poursuivre son exploitation, c'est à dire, dans le jargon juridique, poursuit son exploitation, cela veut dire pouvoir vivre sans problème de trésorerie pendant au moins 12 mois. Et c'est ce qui est expliqué dans l'annexe au compte annuel mais une annexe aux comptes annuels arrêtés par le conseil d'administration du 22 avril, donc daté du 22 avril.

Et du coup, c'est vrai que je n'ai pas justifié de mes appréciations pour ce point-là non plus, puisque la Ligue à la trésorerie et les budgets qui vous seront présentés tout à l'heure vont vous le montrer. La Ligue à la trésorerie suffisante pour ne pas être inquiétée dans les mois à venir malgré la pandémie COVID-19. Et un dernier slide sur les responsabilités du CAC. Il exerce son jugement professionnel tout au long de son audit dans le cadre de la prise de connaissance du contrôle interne de l'organisation administrative et financière utile à l'audit. Dans l'évaluation des risques, c'est ce que je vous ai dit, on évalue les points fort, on identifie les points faibles et à partir des points faibles on évalue que les risques que les comptes puissent comporter des anomalies significatives, tout ça en exerçant notre jugement professionnel et puis à partir de ce moment-là, on oriente des procédures d'audit adaptées afin de collecter assez d'éléments pour pouvoir fonder notre opinion. On apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Tout cela pour établir notre

rapport, que je vous présente aujourd'hui, qui rapporte donc que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives et reflètent la réalité de ce qui s'est passé pendant l'année 2019. Le législateur et j'en finirai avec ça, précise, que la mission du CAC ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'association. Le CAC ne s'immisce pas dans la gestion, notre rôle est de dire voilà, on nous a présenté des comptes, ces comptes reflètent la réalité de ce qui s'est passé pendant l'année 2019. Voilà, j'en ai fini je vous remercie”.

La Présidente remercie la commissaire aux comptes.

La Secrétaire Générale : “Est ce qu'il y a des questions ? Non ? Du coup, on va peut-être passer à votre rapport sur les conventions réglementées, si vous le voulez bien.”

Madame Raphaël TERQUEM reprend la parole : “Donc mon deuxième rapport, rapport sur les conventions réglementées avec un petit rappel du cadre juridique, d'une convention réglementée, visée par l'article 612-5 du Code de Commerce qui est un article spécifique pour les associations qui perçoivent plus de 153 000 € de subventions par an. Une convention réglementée est une convention passée directement ou indirectement entre la Ligue et un membre de son conseil d'administration, ou entre la Ligue et une entité juridique dont un membre du conseil d'administration de la Ligue serait également dirigeant ou actionnaire de l'entité juridique. Le législateur a prévu tout un dispositif afin de gérer et d'assurer la transparence d'éventuels conflits d'intérêts, en fait c'est ça le sujet. Quand il y a existence d'une convention réglementée, c'est au Président d'en informer le commissaire aux comptes (CAC). Le CAC n'a pas à se prononcer sur l'utilité ou le bien-fondé de la convention réglementée. Le rôle du CAC est de présenter à l'assemblée générale un rapport détaillant ces éventuelles conventions réglementées afin que l'assemblée générale puisse se prononcer sur l'utilité. Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune nouvelle convention conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à votre approbation. Je vous remercie.”

La Secrétaire Générale reprend la parole : “Je vous propose de passer au vote de l'approbation des comptes et de l'affectation des résultats. Mais je vais laisser d'abord la parole à Cécile RONGET qui va vous dire un petit mot.”

Madame Cécile RONGET, la trésorière reprend la parole : “Nous allons procéder au vote de l'affectation de de ce résultat négatif qui ne peut être que sur le fond associatif. C'est la proposition qui vous est faite. L'affectation ne pouvant avoir lieu sur les réserves réglementées, car celui ci n'est pas dû à une action dont le montant aurait été fléché dans nos réserves.. Je rappelle que la réserve réglementée, correspond à des fléchages de l'affectation du résultat pour lequel l'assemblée, sur proposition, avait décidé qu'une partie du résultat serait attribuée sur des actions ou sur des périmètres bien définis. Le fond associatif c'est vraiment la réserve financière disponible de la Ligue, pour pouvoir faire les projets exceptionnels, palier à des urgences ou imprévus non budgétés pour la vie quotidienne de la Ligue. Le déficit vient diminuer ce fond associatif existant aujourd'hui. Il nous faut passer au vote.”

Question de Monsieur Chakirou RAZAKI : De quelles réserves disposent la Ligue ?

Cécile RONGET : “Il existe un document récapitulatif l'ensemble. Que souhaitez tu avoir comme information, au niveau du fond associatif ou sur la globalité incluant les réserves réglementées ?

Question de M. Chakirou RAZAKI : “Peut-on avoir les deux ?”

La Présidente : “Il veut les deux”

Cécile RONGET, trésorière : “La Ligue dispose à ce jour d'environ 305 000 euros pour son fond associatif et de 265 000 euros pour les réserves réglementées répartis sur trois domaines définis : Le fond structurant, le Haut Niveau, le prêt immobilier,

Question de Monsieur Chakirou RAZAKI : A quoi servent ses réserves réglementées ?

La trésorière : “Cette réserve est affectée sur des points, projets bien particuliers chaque année lors de l'affectation du résultat. Cela permet donc de flécher sur quel projet cette somme devra être dépensée, et typiquement en

donnant un exemple, pour un projet immobilier, si demain la Ligue va pour acquérir des locaux pour son siège, cette réserve réglementée sera débloquée et pourra être engagée à hauteur du montant que vous avez voté lors des assemblées générales précédentes, et qui ce jour, s'élève à 130 000 euros pour ce projet immobilier. En résumé, les autres réserves réglementées restent sur les projets pour lesquelles elles ont été affectées.

La commissaire aux comptes intervient : "Je rajouterai en disant que c'est l'assemblée générale qui décide d'affecter des sommes dans des réserves fléchées et c'est l'assemblée générale qui décide d'utiliser ses réserves fléchées pour ajouter des sommes dessus ou sur des réserves qui n'ont pas été débitées, c'est l'assemblée générale qui peut reprendre ses réserves et les affecter sur d'autres projets".

Cécile RONGET ajoute : "Cela avait été le cas, l'année dernière lorsque que la ligue vous avez soumis le reclassement d'une réserve pour lequel il y avait une erreur d'affectation dans les comptes depuis bien longtemps. Elle vous avait été soumise pour être réaffectée au fond associatif. Je précise que pour réorienter ces réserves réglementées si elles n'ont plus lieu d'être, la décision devra être en fonction de la politique de la Ligue, du projet finalement de la Ligue qui est réalisé pour les quatre années, huit années ou douze années à venir. Si par d'autre question, on va passer au vote de ce déficit sur fond associatif.

Nadine MALEYRIE, Secrétaire Générale : "Dans un 1er temps, je vous propose le vote sur l'approbation des comptes 2019. Je vous propose pareil de voter à main levée si vous en êtes d'accord. Donc qui est contre ?"

Cécile RONGET : "Contre les comptes."

Nadine MALEYRIE : "Contre les comptes, oui compte proposé par Cécile tout à l'heure. Qui s'abstient ? Merci pour Cécile. Et maintenant je vous propose le vote pour l'affectation des résultats, résultat négatif affecté au fond associatif. Je vous propose un vote à main levée. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Merci beaucoup."

Cécile RONGET : "Merci, après si vous souhaitez plus de détails je vous invite à lire mon rapport, il est palpitant."

Nadine MALEYRIE : "Un peu plus tard, nous vous présenterons les budgets prévisionnels. Maintenant j'appelle Matthieu SOUCHOIS, membre du conseil d'administration de la Ligue pour le projet de soutien, plan de relance 2020/2021".

21H32 : Matthieu SOUCHOIS reprend la parole : "Bon très rapidement, merci, bonsoir à toutes et à tous. Merci, Valérie, de permettre une présentation rapide de ces quelques orientations en assemblée générale et merci, Cécile, pour le soutien apporté sur ce projet, sur la saison passée. Alors au départ effectivement j'ai proposé au bureau de la Ligue et au conseil d'administration qui l'a validé ce que l'on appelait à l'époque un plan de soutien, c'était en mai 2020 dans un contexte très particulier qui devait nous permettre de nous projeter sur une reprise de l'activité plus rapidement que celle qui se met en place aujourd'hui avec la crise qui perdure. C'est pour ça que je préfère aujourd'hui et ce soir parler d'une ambition qui doit nous animer et pour laquelle il y a déjà eu que ce soit dans les rapports d'Evelyne CIRIEGI, de Michel GODARD ou de Philippe LIMOUZIN quelques amorces de points qui vont faire sens aux propos. Très concrètement on va matérialiser cette ambition autour de deux événements, la crise que l'on connaît et les jeux de 2024, ce qui permet d'identifier trois périodes. Avant la crise, c'est un secret pour personne et je l'avais déjà dit en assemblée générale, le badminton francilien marquait le pas, caractérisé très simplement par une grande difficulté à créer de nouveaux Clubs ou au moins à conserver un nombre de Clubs parce qu'il se crée autour de Clubs qu'ils n'en disparaissaient tous les ans. Ça c'est le constat avant la crise étayée par quelques chiffres donc plus il y a de rouge, moins c'est bon et la performance en termes de progression du nombre de licenciés sur les deux dernières olympiades confirme que l'on marque le pas avec des décroissances dans certains départements et puis sur la dernière olympiade une décroissance pas importante mais qui doit nous interpeller, qui doit nous interpeller sur notre modèle. La deuxième période, c'est celle après 2024. Je suis désolé Evelyne ou Philippe de partager devant vous, non pas un pessimisme mais une réelle interrogation sur ce que sera notre organisation et nos potentialités après 2024. Si le dossier de la candidature des Jeux de Paris avait été

porté sur la base d'un héritage que ces Jeux devaient nous laisser, l'obtention des Jeux, des discussions qui s'en sont suivies sur la transformation du modèle de la gouvernance, sur le positionnement de l'État dans le soutien d'une politique publique du sport, peut nous laisser quelques interrogations. J'ai une appréciation très personnelle de l'après 2024 mais je ne me permettrais pas de vous la livrer ici, mais après 2024, ce ne sera pas les mêmes conditions de pratique, ce ne seront pas les mêmes conditions d'organisation du sport, ou de consommation du sport que ce que l'on a connu, et ce qui a fait que l'on a pendant des années, des dizaines d'années, eut un engagement bénévole. Et sans doute, que le ralentissement de la croissance de nos effectifs dans les Clubs d'une manière générale et cet après 2024 trouve quelques idées sur lesquelles nous devrions nous pencher, sur la manière d'organiser nos pratiques, sur la manière d'organiser notre discipline. Puis entre ces deux événements, il y a une toute petite période de même pas cinq années civiles, sur laquelle on pourrait essayer d'inverser la tendance et puis d'adapter notre modèle pour se préparer à l'après. C'est ça l'ambition qui est contenue dans le plan. Qui était un plan de soutien et qui se déroulait, qui se proposait en deux phases.

Une première phase, immédiate, qui était, vraiment pour atténuer les effets de la crise liés à la COVID. Ce n'était pas uniquement soutenir financièrement les Clubs en difficulté mais c'était se donner les moyens que ce soit sur le plan réglementaire, que ce soit sur le plan des dispositifs financiers, de pouvoir amortir cette crise pour nos Clubs et nos Comités.

C'est un objectif qui doit nous emmener aussi sur la saison 2020/2021 parce que les difficultés seront encore là pour toute cette saison et on ne sortira pas de l'épidémie, comme ça, du jour au lendemain. Avec sans doute des réflexions sur des dispositions sanitaires, sur les conditions de facilitées de reprise de l'activité c'est peut-être envisager d'alléger certains de nos règlements. De rendre des choses possibles parce qu'on a besoin de relancer la machine, sauvegarder l'emploi, Philippe, il faisait référence dans le cadre du dispositif des Clubs Avenir mais l'emploi dans nos Clubs est quelque chose qui structure la pratique qui fait progresser et c'est quelque chose qui nous différencie d'autres disciplines donc on ne peut pas se permettre de voir des situations individuelles, être mise en difficulté par cette crise. Sécuriser la reprise, c'est adapter nos protocoles sanitaires, sans doute du matériel pour sécuriser la pratique comme Valérie l'a dit dans ces propos introductifs. Et puis engagée la discipline du badminton permet une reprise. Toutes les disciplines sportives ne peuvent pas se targuer ou asseoir la reprise sur la relative facilitée que procure le badminton pour permettre l'accès au sport dans cette période-là. Je ne veux pas faire le parallèle avec le milieu professionnel dans lequel je baigne, mais il y a des disciplines de sport collectif où la reprise est un petit peu plus compliqué, où l'impression, les sensations des familles peuvent conduire à y réfléchir à deux fois avant de mettre ses enfants dans une pratique où il y a des contacts, voilà. On a cette chance en début de saison, on doit la saisir. À ce titre-là, je vous renvoie certes, pas sur une campagne de communication de la Fédération Française de Badminton mais de celle de la Fédération d'escrime, qui a joué là-dessus, avec l'escrime c'est un masque une distance, voilà, alors nous on doit pouvoir dans notre discipline mettre en place des actions pour faire venir les gens, c'est ça engager le badminton dans la reprise. Et puis une deuxième phase qui va nous prendre plusieurs, plusieurs années, qu'est de soutenir la croissance, de transformer certaines de nos pratiques, de valoriser celle qui fonctionne ou qui peuvent avoir un intérêt. Philippe en a parlé, le Fit'minton, les dispositifs fédéraux qui existent et qui nous appartient en Ile de France de décliner, on ne les a pas tous déclinés, mais on a des outils pour le faire. On doit pouvoir le faire et puis il y a des choses qu'il nous faut inventer, Philippe en a parlé, les équipements de proximité, des équipements pour développer le Airbadminton, pas à la place du badminton qu'on a connu jusqu'à présent, en plus, à côté, dans de nouveaux espaces, et c'est ça ce plan, il doit nous amener sur deux objectifs, valoriser nos activités, c'est ce que je vous ai dit on a des programmes, il nous faut les moyens pour les mettre en oeuvre, et puis fixer un cap c'est de se donner un petit peu plus d'oxygène en disant, que l'on va préparer l'après 2024. Alors, on avait identifié quelques actions qui mériteraient aujourd'hui d'être travaillées de manière collective. Les conditions de la réussite, il y en a, c'est simple : la première, une volonté politique partagée, aujourd'hui le bureau, le conseil d'administration de la Ligue ont affirmé ce choix d'y aller ; deuxième condition, des moyens financiers, j'espère que dans ce que Cécile vous présentera, la petite slide, elle ne passera pas au rouge ou à l'orange mais voilà, des moyens financiers pour permettre de travailler sur plusieurs années civiles. Des moyens humains, alors là, on commence déjà à aller dans le côté orange, un poste qui devait être créé sur l'accompagnement du badminton en extérieur au début de la saison 2019/2020 n'a pas trouvé preneur et là j'interroge quand même nos circuits de formation, je sais que je reste quand même stupéfait que des postes d'éducateurs et d'éducatrices sportives sur une Ligue qui forme des DE de badminton ne trouve pas preneur. Tous les ans, on a dix DE, on n'arrive pas à recruter un éducateur ou une éducatrice sportive. Je ne sais pas mais il y a quelque chose qui déconne quand même dans le système. Je ne sais pas si c'est le DE où les

modalités de recrutement. Et la troisième clé de la réussite, c'est une gouvernance appropriée, alors je ne vais pas porter de jugement, je n'ai ni mis du vert, ni mis du rouge, ni mis de l'orange, je l'ai cerclé quand même en rouge, c'est que la gouvernance appropriée, il faut pouvoir travailler ensemble de manière transversale aux délégations, de manière apaisée avec les Comités de faire rentrer les Clubs, de faire rentrer le choix des Clubs dans certaines décisions sur un projet qui va les concerner directement. Une gouvernance appropriée, c'est effectivement sans doute de décaler un petit peu dans le temps un certain nombre de projet ou de discussion parce que force est de constater qu'on est rentré dans une période électorale, au niveau national, un certain nombre de Franciliens et de Franciliennes semblent vouloir épouser des destins nationaux mais aussi une période électorale pour la Ligue d'Île de France avec une prochaine élection dans à peine 2 mois. Donc la gouvernance appropriée, c'est aussi de trouver le cadre de discussion pour pouvoir poser un projet sur 3 ou 4 prochaines années. Je vous l'ai dit, c'est associer les Clubs ;

on a créé des dispositifs qu'on pourrait intégrer dans les statuts sur la conférence territoriale du badminton. Faire vraiment vivre le conseil territorial, même s'il y a eu une réunion avant le confinement, ça doit être des échanges beaucoup plus réguliers si on veut avoir un projet structurant, engager l'ensemble des délégations. Enfin bon ce sont des choses sur lesquelles, je pense qu'on reparlera un petit peu plus tard. Alors quelles sont les suites ? Les suites, ce sont de rendre les choses possibles.

Cécile vous présentera dans le cadre des projections budgétaires la sécurisation ou une proposition de sécuriser financièrement cette ambition, quels que soient les résultats des élections futures. Philippe l'a dit, demain nous allons avoir des appels à projets dans le cadre des conférences régionales du sport. Donner la capacité à la Ligue demain de pouvoir abonder sur une partie de ces fonds propres des projets structurants dans le cadre d'appels à projets, c'est déjà mettre une pièce dans le biniou et puis avoir une petite longueur d'avance par rapport à d'autres disciplines qui n'auraient pas cette capacité. Un terrain de airbadminton, ça ne coûte pas cher. C'est des équipements que les collectivités peuvent soutenir dans le cadre de leurs fonds et verront toujours ces demandes d'une manière nettement plus positive si on arrive à dire, «on y met 3 francs six sous». Mais il n'y a pas que le airbadminton dans la vie, ça peut être aussi d'accompagner des réfections d'installations sportives aujourd'hui ou de mettre des fonds sur des appels à projets parce que je suis sûr que sur nos 260 clubs, il y a plein de choses qui existent déjà et qu'on pourrait mieux valoriser. Donc les suites, c'est quoi ? C'est 1) la présentation de Cécile. 2) La validation des affectations sur les quatre prochaines années, c'est ça ? C'est cinquante mille euros par an pendant quatre ans ? Merci Cécile. Et puis 3) c'est l'assemblée générale qui est seul maître à bord sur ce projet. Donc si vous en êtes d'accord ce soir, l'expression dans le vote sur les budgets et ça permettra d'engager la Ligue assez rapidement dès les prochaines élections quelque soit l'équipe qui est à bord, de se dire bah voilà, on lui donne les mains, on lui donne le camion, on lui donne les réservoirs pleins et elle peut partir. Si elle souhaite continuer, elle peut le faire immédiatement. Si elle souhaite inverser les choses, elle reviendra devant la prochaine assemblée générale pour inverser les choses avec un autre projet. Voilà les suites. Celles et ceux qui sont intéressés par commencer la réflexion, bien on peut prendre à partir de début octobre réellement date pour pouvoir échanger et faire que cette ambition, ce soit une ambition collective. Et de cette ambition pourrait naître de nouveaux projets mais au moins asseoir, reprendre une croissance pour le badminton francilien. Voilà, vous étiez un petit peu en avance, je vous ai pris un petit peu de votre timing. J'en suis désolé. Je resterai un petit peu après si vous avez des questions. »

Valérie : "Merci, merci. Je fais généralement mes discours beaucoup plus courts que les tiens. Justement, je tiens compte du temps de parole de Matthieu."

Cécile : "Merci Matthieu"

Valérie : "Merci, Matthieu"

21H50 : Madame la Secrétaire Générale introduit le projet concernant la rénovation du site internet de la ligue «qui en avait grand besoin». «Ce projet a été mené par Didier JACQUEMIN et Antoine BATARD qui devait être parmi nous ce soir Antoine mais il a été excusé pour raisons professionnelles. Aussi j'invite Didier JACQUEMIN à venir présenter le site internet.»

Didier : «Très bien. Alors écoutez, déjà bonjour à ceux et à celles que je n'ai pas salué. A aujourd'hui, je voudrais commencer quand même avant toutes choses à remercier les personnes. Je vais demander à Laurélia de venir me rejoindre. Ce pilotage a été lancé par la communication, mais il a été organisé et suivi avec Laurélia et Antoine BATARD qui s'excuse de ne pas être là pour vous présenter l'enfant qu'ils ont créé avec Laurélia. Bien. Et puis d'un autre côté, je voudrais quand même remercier un certain nombre de personnes qui ont été investies même si ça a manqué d'élus autour de ce projet. Hugo ANEST, qui est Président du Comité 93 et qui de son côté a apporté

toutes les connaissances opérationnelles et également d'officiels techniques dans ce groupe et puis Matthieu SOUCHOIS qui a participé activement, notamment avec un apport intéressant qui est sur la connaissance du milieu badiste mais ça c'est plus à démontrer. Et puis sur tout l'historique, entre autres du badminton Francilien. Et puis on a eu aussi les personnes qui ont œuvré un petit peu dans l'ombre, mais qui on fait en sorte que ce projet avance vite. Je parle de l'ensemble des salariés de la Ligue. Je voudrais en profiter pour remercier de son côté actif et d'avoir piloté un peu ce groupe de travail également Benoît comme l'a annoncé Valérie qui nous cède demain soir. Un grand merci à toi et puis bon courage pour la suite de ta carrière. Mais autour de Benoît, Vincent VACHERAT, Sarah BITON, Justine PIRAS-QUILICI, Hervé GOULIN, Hervé SOUILLARD et Clément GILLOT, ont beaucoup beaucoup œuvré de ce côté-là. Et puis je voudrais faire un petit clin d'oeil à notre chère trésorière pour avoir notamment ouvert son grand porte-monnaie en nous accordant un tout petit budget.

D'ailleurs on sait qu'elle est assez pingre sur ce côté puisque vous avez pu voir le résultat. Faire un rapide point sur ce projet. Comme vous le savez, comme tout le monde l'a remarqué, le site actuel a véritablement vécu. Après des années de rustinage, où on sait époumoné à pouvoir le faire fonctionner de la meilleure manière possible, il nous fallait un outil techniquement plus adapté non seulement à nos attentes, à nos besoins, mais également surtout les attentes des internautes et des pratiquants ou qui veulent pratiquer le badminton en Ile de France.

Alors en avant-première, on vous présentera tout à l'heure la première maquette personnalité, personnalisé pardon, de cet outil. Mais dans la philosophie et ce qu'on peut en dire ; la philosophie de la construction du site et en fil conducteur, a été surtout de travailler comment répondre à toutes les questions que se posent les internautes, que ce soit les joueurs, que ce soit les dirigeants, que ce soit les officiels techniques, que ce soit les non-licenciés et qui sur cet ensemble-là et les institutionnels pardon également qui cherchent des réponses à leurs questions. Alors on a surtout travaillé d'une différente manière en travaillant l'ergonomie, la facilité d'utilisation et surtout une interface avec l'ensemble de nos outils de communications, c'était le but recherché qui était de dire à aujourd'hui on prend, on perd trop de temps à faire des copier/coller pour pouvoir alimenter les différents outils de réseau que l'on a. Donc c'est un site complet comme l'a expliqué Valérie tout à l'heure, c'est le site qui doit être le noyau central de la communication sur l'Île De France en permettant notamment de faire en sorte de pouvoir interfacer avec que ce soit le réseau instagram, que ce soit twitter, que ce soit des pages Facebook et tous les réseaux qui existent sur l'Île De France. Le principe a été très simple, c'est qu'on est parti sur un principe de quatre grands items. Comment pratiquer ? Comment s'investir ? Comment encadrer ? Et comment officier ? Vous le verrez sur la maquette avec une actualité interactive, que nous voulons interactive. Et puis surtout des espaces dédiés. Dédiés sur certaines thématiques, sur certaines délégations. On peut prendre par exemple l'espace activités du territoire ou encore les espaces qui sont dédiés à chaque Comité qui pourront interfacer avec le fonctionnement. Donc voilà, je voulais terminer cette intervention parce que les images sont plus parlantes que les paroles en vous dévoilant surtout la nouvelle version donc qui doit arriver. Et puis laisser à Laurélia qui a beaucoup œuvré sur le sujet, vous donner quelques informations un peu plus techniques que je ne pourrais le faire. Si on arrive à se connecter. Ça bug déjà, c'est incroyable.»

Didier : «Donc, je pense qu'on va arrêter le projet parce que ça fonctionne déjà pas.»

Laurélia : « Du coup, pour le site internet, on a travaillé sur Wordpress qui du coup est le backoffice donc du site internet. On a travaillé avec le groupe de travail sur un menu déroulant qui a été du coup voté au bureau. On a proposé les onglets que vous voyez défiler avec des sous-onglets. On a travaillé sur des espaces dédiés comme l'a dit Didier. Donc sur 4 espaces, l'espace « Pratiquer » pour que chacun puisse s'y retrouver que ce soit des nouveaux pratiquants ou des futurs. On a l'espace « S'investir » pour toutes les personnes qui le souhaitent retrouver l'information dans leur espaces, les bénévoles, les Présidents,... On a l'onglet « Encadrer » qui est destiné aussi aux personnes qui souhaitent encadrer, trouver les formations. Et l'espace « Officier » donc tout ce qui est officiel technique, règlement. Donc dans tous ces espaces, vous pourrez retrouver votre espace avec une facilité de recherche. On a aussi travaillé sur la page d'accueil. C'est une version qui sera finalisée en 4 étapes. On est sur l'étape une qui s'articule autour de plusieurs thèmes sur la page d'accueil. On l'actualise avec toutes les actualités de la Ligue, de la Fédération, tous les sujets en avant-première en une. Comme évoqué avant on aura les espaces dédiés, Donc les quatre espaces que vous retrouverez aussi sous cette forme là. C'est un graphisme qui a été développé mais qui n'a pas encore été validé donc c'est vraiment une présentation pour vous expliquer comment on a souhaité concevoir le site. Dans la troisième partie, ce sera tous les événements que l'on mettra en avant. Il y aura un agenda plutôt que d'avoir un Excel avec parfois des difficultés pour trouver un événement, on va les intégrer sur le site. Vous aurez une présentation de la Ligue avec tous ces chiffres et les initiatives des territoires qu'on a souhaité mettre en avant sur la une du site et ensuite les Comités aussi avec une redirection vers ceux-ci. Et bien sûr un accès aussi à la newsletter en bas de page. Tout en bas aussi des liens utiles pour

accéder au site de la Fédération, à l'espace myffbad, au plan du site et une foire aux questions. Ce site, il permettra déjà de trouver plus facilement l'information et de permettre à chacun de trouver l'information qu'il souhaite directement. Voilà. »

Didier : « Bien donc, ça a été une présentation en avant-première. Bien entendu, il n'est pas totalement finalisé. À aujourd'hui, je dirais qu'il nous manque de récupérer, de créer les contenus surtout des mises à jour parce qu'il y a un grand nettoyage à faire sur le site actuel. Même si on ne perdra pas l'historique, l'objectif avec le rétroplanning qu'on a pu établir avec le groupe de travail est de pouvoir avoir et de commencer à développer ce site pour que vous puissiez commencer à avoir accès dans le courant du mois d'octobre.

Donc, c'est très proche, mais ceci étant, à aujourd'hui, ça va nous permettre, entre autres, il faut bien démarrer un jour. On ne va pas attendre 107 ans pour mettre à disposition des licenciés parisiens et non licenciés l'utilisation de ce site. Voilà. Écoutez, toutes les questions si vous avez des questions de ce côté-là nous sommes à votre disposition. Laurélia est à votre disposition. Je voudrais insister sur le remarquable travail qui a été fait, et par Antoine et par Laurélia pour piloter ce projet et puis encore une fois remercier tous les intervenants et tous ceux qui ont participé.

Ça a été un peu la course, mais en tout état de cause on se devait au moins de vous présenter la première maquette pour que vous vous rendiez compte de ce que sera la communication demain au niveau de la Ligue. Voilà, merci beaucoup. »

22H02 : Madame la Secrétaire Générale annonce la présentation de la 2ème partie financière et notamment la partie budget 2020 rectificatif et passe la parole à Cécile RONGET.

Cécile RONGET : « Il avait été instauré lors de sa présidence avec Matthieu Souchois, de vous présenter des budgets sur 4 ans. Je rappelle que ces budgets sont relatifs à des projets engagés ce jour et portés et proposés par l'équipe en cours. Concernant l'année 2020, celle-ci va être un petit peu plus près de la réalité puisqu'on est quand même pas trop loin de la fin. Pour les budgets 2021, 2022 et 2023, ce sont des budgets qui vont 1) partir sur des hypothèses au niveau des licences que je vais vous exposer. 2) qui prend en compte le plan de soutien. Concernant budget 2020, il avait été présenté un déficit, une prise sur fond associatif qui était à hauteur de 88 835 euros et ceci prenant en compte un investissement sur la plateforme digitale. Plateforme digitale qui aujourd'hui est en stand-by bien sûr, puisque l'important étant le plan de soutien "une ambition" pour développer, accroître et donner d'autres activités à notre territoire. Aujourd'hui, concernant le budget 2020 que je vous propose un budget corrigé prenant en compte les dépenses déjà engagées jusqu'à fin août. C'est à dire toutes les dépenses impactant le fonctionnement, formation, compétition. Nous parlons des dépenses de protection sur la COVID, toutes les compétitions, déplacements qui ont été annulés et autres impacts que nous avons déjà pu constater. Je tenais aussi à vous dire que l'ensemble de tous les salaires ont été maintenus à 100 %. La Ligue prenant en charge le différentiel. Parce qu'il nous a semblé important de ne pas mettre en difficulté financière nos salariés dans cette période déjà compliquée. Au regard de quoi, pour le budget prévisionnel 2020, la prise sur fond associatif sera, à la hauteur d'un déficit de 25930 euros incluant une proposition du plan de soutien de 15000 euros sur 2020 laissant la possibilité donc à la nouvelle gouvernance qui arrivera à compter du 7 novembre de pouvoir engager ou de continuer à engager des fonds sur ce plan « Une Ambition ». Le budget 2020 voté l'année dernière est toujours visible. Une ligne supplémentaire d'ajustement dans chacune des commissions a été ajoutée afin de rajouter les frais relatifs à l'un impact COVID sur cette année.

Au niveau du fonctionnement, l'impact COVID que je constate, ce sont les frais engagés pour la protection des salariés, pour le territoire et pour les compétitions. Cela comprend les masques, le gel, les visières, et tout autre matériel qu'il nous a été nécessaire d'acquérir. Dépenses que nous avons déjà engagées. Après sur les années 2021, 2022, nous avons toujours la plateforme digitale à hauteur de 50000 euros que nous avons mis en stand-by pour l'instant et remplacés par un plan de soutien. Le plan de soutien c'est 95000€ que nous avons étalé sur 3 années, 2020, 2021 et 2022 pour le moment. Les prévisions sur l'année 2020 et 2021 que j'ai retenu pour la prise de licence est une baisse des licenciés de 20 %. Et pourquoi 20 % ? Parce que c'est le point pour lequel la Ligue s'autorise à dire qu'elle n'est pas en difficulté pour les prochaines années, sur les 8 prochaines les calculs de simulation financière ayant été faite sur 8 ans. C'est la partie la plus pessimiste, je l'espère. Je rappelle que la comptabilisation des licences se passe à 4/12ème sur une année et 8/12ème sur l'autre année. Le plus fort impact sera sur l'année 2021.

Et je vous mets en garde, et n'hésitez pas à revenir vers moi si vous avez besoin au niveau des Clubs ou des Comités car l'impact, ne sera pas sur 2020 mais 2021. Il en est de même pour l'ensemble des Clubs et des Comités qui font leur clôture à fin août.

Il a été pris cette hypothèse de -20 % pour 2020-2021 et -10 % sur 2021-2022 avec un niveau équivalent à la saison 2019-2020 pour 2023. Certains pourront me dire que mes projections sont pessimistes au niveau des licences, mais je me dois de le faire pour être sûr de l'engagement financier que je vous propose aujourd'hui. Ces hypothèses au niveau des licences qui sont quand même assez importantes impactent la Ligue Île De France de Badminton au niveau de l'année 2021 de -140000 euros sur ses fonds propres et impactent la Ligue Île De France de Badminton sur 2022 à hauteur de -39000€. Un retour à l'équilibre des budgets pour 2023 a été pris en considération dans cette rectification des budgets 2021 et 2022. Le plan de soutien, donc le projet, «Une Ambition», le projet du site internet pour lequel il est effectivement important d'avoir la possibilité de se donner les moyens d'une bonne communication de la Ligue et d'un site reflétant la politique de la Ligue. L'ensemble des projections au niveau des dépenses sanitaires placé sur 2020-2021 et 2021-2022 a été mise, sans vision, sur le temps qui nous sera nécessaire pour couvrir cette pandémie.

Au regard de quoi, ce n'est pas anodin puisque ces budgets prenant en compte un plan de soutien de 95000 euros, une baisse des licences assez importante, engage une diminution du fonds associatif pour ces 4 années à hauteur de 205855 euros. C'est-à-dire que la Ligue affecte aujourd'hui plus d'un tiers de ses réserves sur le soutien 1) du territoire, 2) de la communication pour le développement mais 3) aussi cela impactera la trésorerie de la Ligue qui est aujourd'hui comme la commissaire aux comptes vous l'a dit est saine. Au niveau de notre trésorerie, on n'a pas de difficulté de trésorerie pour les 18 prochains mois au moins. Ce qui nous laisse suffisamment de temps pour prendre d'autres décisions si besoin. Il a été pris en compte aussi pour les années futures pas pour 2021 mais pour 2022-2023, une baisse des subventions qui pourrait survenir, même si aujourd'hui celle-ci n'est pas notable, nous nous devons d'être prudent. Ces budgets incluent le recrutement qui n'a pas encore été réalisé ce jour.

Courant de l'année 2019, il a été fait un énorme travail de nettoyage des comptes. Aujourd'hui la Ligue laissera à la nouvelle gouvernance des comptes sains, un changement de logiciel comptable, un changement de logiciel de facturation, un rapport financier qui permettra le suivi des ressources de la Ligue. Je finirai d'écrire toutes les parties comptables nécessaires. Mais le plan qui vous est proposé sur les 4 années vise purement et simplement à soutenir le territoire par rapport aux budgets qui ont été proposés. Pour petit rappel, les 4 années précédentes, c'est à dire de 2016 à 2019, la Ligue avait dégagé un supplément de fond associatif de +95000 euros. C'est ce montant de 95000 euros que nous avons souhaité réinvestir dans ce plan «Une Ambition» pour pouvoir soutenir le territoire. Ce sont les budgets qui vous sont proposés aujourd'hui. Je rappelle que ces budgets sont faits avec une politique et des projets qui sont portés par l'équipe en place. Il appartiendra à la nouvelle équipe de proposer des nouveaux budgets en fonction de leur, du programme qu'elle pourra proposer et de l'ambition qu'elle aura à faire sur le territoire. »

Madame la Secrétaire Générale : « Des questions ? »

Question de Mr Chakirou RAZAKI : Quel est le montant accordé au site internet de la Ligue ? car vous avez parlé du projet site, j'aurais bien voulu savoir le montant que vous avez affecté.

Réponse de Cécile : le budget est de 7000 euros ».

Secrétaire Générale : « D'autres questions ? ».

Délégué Comité 92 : « Concrètement, donc on est passé de la plateforme digitale, ce qui était approvisionné par la plateforme digitale au plan de soutien ».

Cécile : « oui ».

Délégué Comité 92 : «C'est à peu près ça, ce qui a été fait».

Cécile : «Mais la plateforme digitale pourrait rentrer dans un plan de soutien, aujourd'hui».

Délégué Comité 92 : «D'accord. Donc on passe d'un projet ou il n'y avait, où on n'avait aucune idée de l'objectif.»

Cécile : «C'est ça».

Délégué Comité 92 : «À un projet où il y a un objectif».

Cécile : «Oui».

Délégué Comité 92 : «Où il y a une présentation».

Cécile : «Oui».

Délégué Comité 92 : «Mais concrètement à part le airbadminton, j'ai pas vu exactement, parce que c'est un objectif de projet. On n'a pas les projets. On va voter pour des projets qu'on ne connaît pas encore».

Cécile : «Alors comme Matthieu vous l'a présenté, aujourd'hui c'est pas un projet sur une action déterminée, c'est un projet global de soutien du territoire. C'est à dire que ça appartiendra à dire quels sont les moyens que la Ligue peut mettre pour aider sur le soutien à l'emploi dans les Clubs, par exemple. Aujourd'hui, il est important que l'emploi soit maintenu dans nos Clubs. Alors est-ce qu'on pourra conventionner pour des mises à disposition de salariés de Club pour intervenir sur la Ligue? C'est-à-dire que le coût serait porté par la Ligue pour des interventions Ligue, bien sûr, mais qui permettrait au Club de ne pas licencier ou de ne pas réduire l'activité de cette personne mais de le maintenir en l'état et caetera.

Matthieu : «Faut que la Ligue ait la possibilité de réagir vite sauf si nous sommes des devins ou des prédictologues. Moi je suis incapable de savoir en janvier 2021 si les Clubs auront fait le plein ou s'ils auront besoin d'une aide. J'en suis incapable. Et si l'on ne permet pas, si on donne pas à la Ligue la capacité de pouvoir agir, réagir vite en fonction de l'évolution de la situation la saison prochaine, et bien on attendra de revenir sur une AG pour prendre des décisions. Ça peut être aussi jouer sur les tarifs de la Ligue. Le budget, il est bâti avec des recettes de formations. On peut se dire à un moment que si on a besoin de relancer l'activité par favoriser l'accès à l'encadrement, c'est peut-être de faire des tarifs sur les prix des formations. Et ce sont des recettes en moins, mais il faut bien que la Ligue est la capacité à engager ça. Il y a d'autres actions qui peuvent être non budgétaires, donc ça n'apparaît pas ici. Ça peut être des allègements de réglementations. On ne sait pas aujourd'hui si je prends en me tournant vers Arnold, par exemple, on ne sait pas aujourd'hui dans un mois ce que seront la composition des équipes interclubs engagées en Championnat Régional. Est-ce que les Clubs vont pouvoir jouer? Dans quelles conditions? On sait que le Championnat Régional, pour prendre cet exemple, c'est quelque chose où on a des joueurs et des joueuses très captifs et on ne peut pas se permettre qu'il ne se déroule pas. Quels seront les moyens à affecter pour le déroulement d'une activité type Championnat Régional individuel, on n'en sait rien aujourd'hui. Mais il faut sécuriser la capacité de la Ligue à pouvoir prendre des décisions et des actions rapides. C'est ça l'ambition immédiate, c'est ça l'objectif 1. C'est de pallier la crise. Et par déclinaison, le budget, il est exécuté par un conseil d'administration qui doit être le garant de la transcription stratégique des décisions de l'assemblée générale. C'est bien pour ça qu'il faut qu'il y ait rapidement un conseil d'administration qui soit élu à la Ligue et qui est la capacité à décliner de manière stratégique ce que vous allez voter ou ce que vous ne souhaitez pas voter, il ne le déclinera pas. Et que le prochain bureau, il puisse mettre en place de manière opérationnel les choses. Est-ce qu'il va falloir financer plus de masques ? Moi, je n'en sais rien. Et donc dans cette inconnue, il faut permettre de pouvoir réagir et puis passer cette crise, il va bien falloir remettre des idées pour repartir vers l'avant.

Parce qu'on peut se satisfaire pendant des années 260 clubs, 36000 licenciés, première Ligue de France... Super ! Je pense qu'on peut avoir d'autres ambitions. Et en tout cas si on regarde la façon de consommer le sport dans la société, certes c'est en Club, mais il faut s'y résoudre, c'est aussi hors Club. Et donc là, que faire pour cette pratique hors Club ? Bah si vous avez des idées, bien les élections c'est le 7 novembre. C'est simple, vous venez apporter les idées. Mais hors Club, il va falloir s'y intéresser. Comment ? Je ne le sais pas. Si on le savait, si je

l'avais su, on l'aurait mis en place plus tôt. C'est vrai que l'année dernière, on pensait qu'une application mobile pourrait permettre de créer du lien, du réseau entre des pratiquants libres. On a eu une ambition trop importante, là. Et puis, il faut pas se cacher derrière la crise de la COVID parce que s'il n'y avait pas eu la crise de la COVID, l'application elle serait pas sortie parce que c'est trop tôt. Donc on revoit avec ce budget, quelques ambitions à la baisse de manière budgétaire mais on laisse à la Ligue et à la future équipe la capacité à agir et à réagir. Et que si on peut, et je terminerai là-dessus moins mettre d'argent dans la réaction, c'est qu'on sera sur une situation où les conditions d'une reprise plus durable sont là et on pourra passer sur des objectifs un petit peu plus ambitieux. Je pourrais vous dire, on va construire un terrain de airbadminton sur chaque base de plein air en île de France. Il y en a 8 ou 10, un terrain de airbadminton sur chaque base de loisirs, Philippe, c'est quoi 10000 euros [réponse de Philippe 12000 euros], 12000 euros ? Boh, vous nous ferez un tarif, 10000 euros, ça fait tout de suite 80000 euros à étaler. Mais ce sont des lieux de pratique. Et quand on en sera à ce moment-là à se dire un terrain, est-ce que c'est un terrain, on en veut un ou est-ce qu'on veut une aire de pratique. Et là on rentrera dans des projets un petit peu plus complexes où on devra embarquer avec nous la région, le soutien du CROS, le lobbying auprès de la conférence régionale des financeurs et que là on aura besoin de mettre sur la table un billet pour que les autres nous suivent. Aujourd'hui, plus personne ne signe des chèques en blanc pour faire quelque chose. Et puis on a toutes les autres disciplines, toutes les autres disciplines sont des concurrentes. J'arrête. Merci. Voilà. Je ne prends plus de questions. Voilà. Je laisse passer au vote».

Applaudissements, remerciements

Cécile RONGET : «Je rajouterais qu'en tant que trésorière, il m'a été demandé de faire les simulations financières pour savoir jusqu'à quel montant la Ligue pouvait s'engager sans mettre mise à mal. C'est ça l'important aussi. C'est qu'il faut savoir que les chiffres qui sont présentés sont des chiffres qui permettent à la Ligue d'être sécurisée et de continuer l'ensemble de ses autres actions, je dirais, un peu récurrentes sur le territoire et de permettre derrière de continuer. Concernant les projections au niveau des licences, certains pourront penser que -20 % c'est très pessimiste, sauf qu'à date d'aujourd'hui, moi je suis incapable de savoir quel est le pourcentage, ni de plus ni de moins, ni de stagnation. On aura un impact à la mi-novembre qui sera plus concret, puisque nos plus gros mois sont septembre, octobre et novembre pour la licenciation. Et là on commence par licencier les compétiteurs et les loisirs arrivent après. Je suis restée sur les prévisions établies sur le territoire au niveau national quelque soit le sport.. C'est-à-dire un -20, -30 %. J'ai opté pour un -20%, voilà ce qui m'a semblé plus juste pour notre discipline. Plusieurs simulations ont été faites pour savoir jusqu'où nous pouvions aller. C'est les chiffres qui vous sont présentés et au niveau du plan de soutien, comme l'a dit Matthieu, nous n'avons ce jour d'information quant aux activités, projets ou quels soutiens la Ligue mettra dedans. Mais c'est la somme que la Ligue peut dégager pour soutenir le territoire et surtout les Clubs.»

Secrétaire Générale : « S'il n'y a pas d'autres questions ? Ah, question ! Rapide alors».

M. Chakirou RAZAKI : «Juste, en fait, tu es en train de dire -20 % de baisse , des projections sur 8 ans, des baisses possible de subventions. Comment ça se passe concrètement en fait ? Vous faites des provisions ?

Cécile : « Nous ne faisons pas de provisions, c'est uniquement des simulations. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, je fais plusieurs calculs pour établir une projection sur les comptes de la Ligue. Il n'y a pas de provision. Les provisions ne sont affectées qu'à des dépenses fermes, engagées sur un exercice ou qui devraient être engagées sur un exercice. Une prévision de dépense ne peut pas être liée à une provision».

M. Chakirou RAZAKI : «Oui, mais si les ressources baissent, automatiquement, il faut que de l'autre côté il se passe quelque chose, si on veut revenir à l'équilibre».

Cécile : «Effectivement dans ce cas, , revenir à l'équilibre, il faudrait proposer à chaque commission un budget qui serait différent et cela serait à la gouvernance de rééquilibrer et d'adapter son projet, de voir quelles actions elles mettront en priorité et celles qui deviendront en second plan pour rééquilibrer les comptes de la Ligue. C'est cela qui vous est présenté ce jour au regards des informations que nous disposons. La projection qui vous a été faite, proposée au bureau et conseil d'administration inclus un impact de la pandémie sur 2020, 2021 et 2022. C'est-à-dire sur 2 saisons complètes. Et on revient sur une baisse un peu plus faible bien sûr sur la saison d'après, mais

ça, ce ne sont que des hypothèses qui changent toutes les semaines ou tous les 15 jours. Mais de toute façon, ce sont des budgets qui l'année prochaine seront changés puisque seul l'avenir nous dira quel sera notre impact au regard de cette crise sanitaire et comment on évoluera sur la licenciation. Moi aujourd'hui, je n'ai pas d'information, je ne sais pas le faire. Par contre, j'ai fait un certain nombre de calculs pour être sûre que la prochaine gouvernance ait l'ensemble des informations sur toutes les hypothèses pour sécuriser la Ligue. Il faut savoir que la Ligue, c'est 12 salariés et qu'aujourd'hui, on ne peut pas prendre le risque d'aller vers le chômage mais surtout vers le licenciements. C'est la priorité majeure pour moi de sécuriser le siège social. C'est la mission qui m'a été confiée jusqu'à aujourd'hui».

Secrétaire Générale : «Merci, Cécile. Nous allons passer au vote, toujours à main levée s'il vous plaît ! Pour le budget 2020 qui a été corrigé donc présenté lors de cette AG, qui est contre ? Qui s'abstient ! Merci beaucoup »

VOTE DU BUDGET 2020

Contre : 0 (zéro) voix

Abstention : 0 (zéro) voix

Pour : 91 (quatre-vingt-onze) voix

Le budget 2020 est adopté à l'unanimité.

Secrétaire Générale : «Après, je vous propose le vote sur le montant des affiliations. Il n'y a pas de modification proposée, mais il faut quand même voter. Qui est contre ? Qui s'abstient ! Merci beaucoup !»

VOTE DU MONTANT DES AFFILIATIONS pour la saison 2020-2021

Contre : 0 (zéro) voix

Abstention : 0 (zéro) voix

Pour : 91 (quatre-vingt-onze) voix

Le montant des affiliations est adopté à l'unanimité.

Secrétaire Générale : «Sur les licences, le montant des licences aucune évolution par rapport à la saison 2019 donc 2020. Qui est contre ? Qui s'abstient ! Merci !»

VOTE DU MONTANT DES LICENCES pour la saison 2020-2021

Contre : 0 (zéro) voix

Abstention : 0 (zéro) voix

Pour : 91 (quatre-vingt-onze) voix

Le montant des licences est adopté à l'unanimité.

Secrétaire Générale : «Puis, on vous propose le vote pour le budget 2021 et 2022 comme vous a expliqué Cécile».

Cécile: «Budget qui a été fait, sans augmentation en gardant le même tarif qui nous avons à ce jour».

Secrétaire Générale : «Pour 2021 qui est contre ? Qui s'abstient ! Merci !».

VOTE DU BUDGET 2021

Contre : 0 (zéro) voix

Abstention : 0 (zéro) voix

Pour : 91 (quatre-vingt-onze) voix

Le budget 2021 est adopté à l'unanimité.

Secrétaire Générale : «Pour 2022 ! Qui est contre ? Qui s'abstient ! Merci pour Cécile !».

VOTE DU BUDGET 2022

Contre : 0 (zéro) voix

Abstention : 0 (zéro) voix

Pour : 91 (quatre-vingt-onze) voix

Le budget 2022 est adopté à l'unanimité.

[Applaudissements de la salle]

Secrétaire Générale : «Il nous reste le vote sur le budget 2023 également

Yohan PENEL : «Oui, bonsoir à tous ! Je n'avais pas compris qu'on votait aussi 2023-2024 donc je m'étais abstenu de poser une question ».

Yohan PENEL : «Je peux poser une question ? Là je voudrais vous féliciter parce qu'effectivement, face à la crise qu'on traverse, le fait d'appartenir à une communauté prend tout son sens et notre communauté c'est le badminton fédéral. Et là vous apportez une réponse claire aujourd'hui avec la présentation de Matthieu, mise en contexte des enjeux, la réalité du territoire, avec la présentation de Didier sur les outils de fidélisation [...] Et puis évidemment, la santé financière de la Ligue. Merci, Cécile, pour tout ce travail. Ma question, elle est, évidemment, là l'important c'est de gérer le court terme. C'est les 2 saisons qui viennent avec l'impact direct. Est-ce que sur le budget 2023, il a déjà été intégré un plan d'animation territorial autour des jeux de 2024 ? Et sinon, est-ce que, enfin bon c'est reporté évidemment à l'élection du 7 novembre».

Cécile : «Non pas de prise en compte d'animation du territoire, pas dans le plan 2023 puisque à aujourd'hui la politique et le projet porté par la Ligue n'a pas travaillé sur une animation en 2023. Je fais un budget en fonction de ce qu'on me donne et des projets, des idées, en tout cas de ce qui va être fait. Aujourd'hui pour 2023 rien n'a été proposé. Il est sûr que dans les années, dans ce qui va arriver surtout je pense l'année prochaine et l'année d'après qu'une première projection de l'incidence de 2024 devra être mis dans 2023 et bien sûr 2024 d'autant plus. Voilà. Mais aujourd'hui sur les données qui m'ont été portées à connaissance, je ne peux pas mettre quelque chose pour lequel je n'ai pas eu d'information».

Secrétaire Générale : «Si vous en êtes d'accord, on peut passer au vote !».

Délégué Comité 92 : «Juste pour 2023 ?»

Cécile : « Il finit à 0. »

Délégué Comité 92 : «On est bien d'accord que là, il y a la plateforme digitale qui revient?»

Cécile : «Tout à fait. Et là on revient sur une plateforme digitale qui est quand même sur l'engagement, parce que comme disait Matthieu, on a été peut-être un peu gourmand à vouloir commencer trop vite mais on a gardé l'hypothèse qu'il était temps quand même aussi d'y aller.»

Délégué Comité 92 : «Sans savoir le contenu qu'il va y avoir».

Cécile : «Bein pour l'instant non, pour 2023, je n'en ai pas. En tout cas, nous, on n'en a pas encore l'enjeu puisque personne au niveau du conseil d'administration n'a travaillé sur la plateforme aujourd'hui. Donc on a reporté, on a priorisé, je dirais, nos dépenses et le premier a été le soutien aux territoires. »

Secrétaire Générale : «Donc pour conclure, on vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ! Merci !»

VOTE DU BUDGET 2023

Contre : 0 (zéro) voix

Abstention : 6 (zéro) voix

Pour : 85 (quatre-vingt-cinq) voix

Le budget 2023 est adopté.

Secrétaire Générale : «Le budget pour 2023 est voté. Merci bien».

Madame la Présidente : «Effectivement, on peut remercier Cécile et bien l'applaudir, parce que son travail quotidien pour la Ligue pour vraiment avoir les comptes au plus justes et les projections à plusieurs années, c'est assez lourd. Toutes les hypothèses sont à chaque fois travaillées, travaillées et retravaillées avec les éléments que nous avons. Donc c'est sans cesse, elle travaille sans cesse sur les budgets. Donc franchement, chapeau et merci Cécile !»

[Applaudissements nourris de la salle] [Applaudissements de la salle]

22:31 : Monsieur Florent CHAYET, Président de la Fédération va s'exprimer.

Florent : «Bonsoir à tous ! Ça va sans dire, mais ça va encore mieux en le disant, évidemment que je suis très satisfait de l'invitation qui m'a été faite de participer à votre assemblée générale. Ce n'est pas la première à laquelle je participe. La Ligue Île-De-France, c'est bien sûr déjà la Ligue la plus importante en effectifs de la Fédération mais c'est très souvent une Ligue qui est très active, qui propose des choses, qui innove des dispositifs qui sont souvent repris par la Fédération après. Philippe en a parlé tout à l'heure donc je vais en profiter. Par exemple, le travail sur le qui-fait-quoi est parti à l'origine d'une discussion entre la Ligue Île-de-France et moi-même. C'était en CPL [Conseil des Présidents de Ligue, NDLR] que ça avait démarré cette affaire. Et finalement, cette année, ça s'inscrit dans une modification des statuts. C'est un exemple parmi d'autres mais il y en a vraiment eu beaucoup. Donc, oui, pour la Fédération, le suivi de ce que fait la Ligue Île-De-France est quelque chose d'important. Vous êtes souvent en avance sur nous. Cécile vient d'en faire encore une démonstration. Nous n'avons pas la capacité encore, d'anticiper aussi loin qu'elle ne l'a fait sur les budgets même si nous avons progressé de ce point de vue là en suivant l'exemple de Cécile. Voilà. Je ne vais pas être beaucoup plus long. Je vous rappelle cependant à tous que je reste personnellement disponible. Mon numéro de téléphone est public, mon adresse courriel aussi. Donc si vous avez des questions, des remontrances, il n'y a pas de problèmes, vous pouvez vous adresser directement à moi. Voilà. Je vous remercie encore de votre invitation».

[Applaudissement]

Nadine MALEYRIE reprend la parole : “Donc maintenant je vais inviter tous les Présidents de Comité qui sont présents ce soir pour la remise des mérites fédéraux.”

Benoit RAVIER, directeur de la Ligue : “il y avait le challenge de l’innovation sinon”

La Secrétaire Générale (SG) : “Où alors enfin, allez bon, désolé petit changement de programme, on va d’abord faire le challenge de l’innovation, et rappeler du coup Didier, si tu veux bien revenir.”

Didier JACQUEMIN : “J’arrive. Bien, très court. La Ligue, bien entendu, organise ce challenge de l’innovation destiné à mettre en avant et à récompenser les actions de développement des projets innovants sur le territoire Francilien. On peut rappeler que l’année dernière que le Club de Presles “pour mieux vivre son handicap par le sport” ou le Club de Maurecourt dans le 78 pour le “recyclage ça cartonne”. Cette année, je vais demander, très rapidement les représentants du badminton de Fontenay-sous-Bois de venir nous rejoindre, alors Delphin NYALA et Loïc MEURIOT, vous pouvez les applaudir parce que c’est un très très beau projet.”

[Applaudissement]

Didier JACQUEMIN : “Alors qui mieux qu’eux pour en parler, simplement, c’est un projet qui nous a séduit sur le principe de se servir d’un côté original et le succès notamment d’un, actuel, d’un outil et en y ajoutant des défis sportifs qui permettent aux joueurs notamment de progresser dans le jeu tout en s’entraînant chez eux. Je vous demande de les applaudir, voilà, et de leur présenter leur petit projet très rapidement parce qu’on est très à la bourre. Je vais demander à Valérie de nous rejoindre comme ça on fera la remise des récompenses.”

Delphin NYALA : “Bonjour, bonsoir, merci beaucoup pour l’invitation, c’est vrai que c’est assez facile pour nous de répondre à ces appels à projets, d’autant plus que c’était un projet qu’on avait mis en place pendant la période de confinement, c’était un projet qui était destiné en tout cas à tenir nos adhérents, bah, pendant toute la période de confinement. Donc voilà, ce projet, enfin ce jeu a eu beaucoup de succès auprès de nos adhérents et quand on a vu l’appel à projets de la Ligue on s’est dit bah pourquoi pas proposer ces mêmes jeux, en tous cas, à la grande famille du badminton d’Ile de France, et pourquoi pas de la France. Je vais laisser Loïc MEURIOT expliquer, puisqu’il faut rendre à César ce qui est à César, c’est quand même Loïc MEURIOT qui a eu l’idée, qui a animé, qui a projeté ce projet donc je vais le laisser vous présenter, merci.”

[Applaudissements]

Loïc MEURIOT : “Alors bonsoir à tous, alors l’escape bad, un petit résumé très simple, le 18 mars on s’est tous retrouvés confinés chez nous, et moi je suis entraîneur et comme tous les entraîneurs, on avait je crois, deux problématiques, c’était que nos joueurs ne fassent plus de badminton et qu’en plus, vu que le badminton c’est le sport individuel le plus collectif, c’est ce regroupement que l’on aime avoir dans les gymnases et ça bah du jour au lendemain plus rien, il fallait trouver donc une solution. On a commencé, alors, pour ce qui me connaisse j’ai une petite casquette, je manie l’outil vidéo, donc on a essayé de faire des petites vidéos en Ligne, bon ça marchait moyennement, les gens chez eux font du sport tout seul, il n’y avait pas cet aspect collectif, toujours, donc on est parti sur l’idée du jeu. Un jeu en ligne, pour les regrouper, et donc ce qui est en vogue en ce moment c’est les escapes game. Sortir d’une pièce à travers des énigmes etc. Voilà, donc on a mélangé tout ça, enfin, on a secoué très fort et puis des petits défis sportifs à faire chez soi, se filmer, envoyer la vidéo et obtenir du coup un code qui permettait de sortir de la pièce et ainsi de suite, comme ça on naviguait dans le jeu. Tout ça par équipe, donc les joueurs de Fontenay étaient chez eux connectés à travers différents outils WhatsApp etc. Donc ils communiquaient par équipe, il y avait le côté défi à essayer de faire un meilleur résultat que les autres. Et puis voilà, ça a bien fonctionné, on a retrouvé cette cohésion dans le Club à travers les joueurs qui à la sortie du confinement, au déconfinement se donnaient rendez-vous pour aller courir ensemble, faire du sport ensemble, et voilà donc c’est là où on se dit ça a fonctionné quoi. Deuxième étape après avoir vu qu’il y avait quand même un succès, mais un succès interne au Club, on a mis le jeu en ligne sur notre page Facebook et ouvert à tous, et vous pouvez même

y aller quand vous voulez. Il y a eu quelque chose comme 140 personnes qui sont venues jouer, voilà. Ce qui est plutôt une bonne visibilité pour notre Club et voilà donc, notre projet fonctionne et j'espère qu'il y en aura d'autres.

Didier JACQUEMIN : "Parfait. On peut encore les applaudir. On peut les applaudir. Et puis d'un autre côté on va leur remettre un petit souvenir en étant lauréat du challenge de l'innovation 2020. "

Valérie CONTOZ et Didier JACQUEMIN remettent les prix à Loïc MEURIOT et à Delphin NYALA qui les remercie tous deux.

[Applaudissements]

Nadine MALEYRIE : "Donc du coup, je vais appeler les Présidents de Comité pour la remise des mérites fédéraux s'il vous plaît."

Cécile RONGET : "Cette fois-ci c'est la bonne."

Valérie CONTOZ : " Florent, c'est toi qui vas les remettre.

[Les Présidents de Comité se réunissent sur l'estrade pour la remise des récompenses faite par Florent CHAYET, Président de la Fédération Française de Badminton]

[Applaudissements]

Valérie CONTOZ, présidente de la Ligue clôture l'assemblée générale : "Bon finalement, on va clôturer dans les temps l'AG, nous sommes désolés mais nous ne pouvons pas vous présenter la vidéo comme l'année dernière. Il y a des petits soucis. Si vous revenez l'année prochaine et vous l'aurez, peut-être, ou peut-être en novembre d'ailleurs, c'est vrai je l'avais oublié celle-là.

Nadine MALEYRIE : "On compte sur vous le 7 novembre pour l'AG électorale."

Yohan PENEL : "Ne vous inquiétez pas on a tous envie de rentrer chez soi, juste une remarque et une question, Matthieu l'a rappelé, le 7 novembre c'est une date importante c'est une journée d'Interclubs nationale, une journée d'interclubs régional, beaucoup de bénévoles vont être investis. Est-ce que la date du 7 novembre est vraiment la plus pertinente ? Et la remarque c'est que la Ligue est un formidable incubateur, Justin et Thomas qui sont partis à la Fédération de Basket, Benoit qui part à la Fédération de Tir à l'arc, à la Ligue on a eu la chance d'avoir divers salariés et encore une fois je les remercie chaleureusement.

[Applaudissements]

Valérie CONTOZ : "Bon pour l'AG du 7 novembre, on ne va pas débattre, on en a discuté, elle a été votée et décidée par les membres du CA de la Ligue. Normalement, même la première AG, la première date c'était aussi pendant une journée d'interclubs puisque c'était le 10 octobre donc on avait un calendrier relativement chargé. Il est d'ailleurs toujours chargé tant que les compétitions sur notre territoire, à part les IFB qui ont été annulés tout le restant pour l'instant est maintenue. Donc on ne changera pas la date c'est et ça sera comme ça, on le sait. Voilà. On a fait voter, on ne va pas recommencer à nouveau à tout faire voter, à réserver les salles. Le calendrier a été sorti quand même assez longtemps. Apparemment, il y a des gens qui ne l'ont pas bien noté mais bon c'est comme ça. Je suis désolée.

Question de monsieur Chakirou RAZAKI : "il n'y a pas de problème de Quorum ?"

Valérie CONTOZ : "Vous n'êtes pas tous arbitres, JA, alors écoutez, si c'est vraiment le cas et que vous êtes tous arbitres et JA, j'aimerais bien de temps en temps ne pas avoir des soucis à pouvoir recruter quand il y a des compétitions Ligues, merci."

Olga PETROVA : "Valérie, on l'a signalé au conseil, enfin à la réunion".

Valérie CONTOZ : "Oui mais ça a été voté, ça a été voté, la majorité a voté, donc si la majorité a voté pour, voilà."

Cécile RONGET : "Je rappelle aussi que cette date a été prise parce que l'on a un calendrier qui est serré, qui est dépendant aussi de l'AG fédérale, et des AG des Comités et des Clubs donc nous avons tenu compte des délais qui étaient nécessaires à l'ensemble des instances pour pouvoir procéder à leurs AG, voilà, donc, effectivement ça ne satisfait pas tout le monde sur le territoire mais ça ne satisfera de toute façon pas tout le monde et il en sera de même pour d'autres commissions ou d'autres formations qu'on lie sur des AG, sur l'AG fédérale, on n'a pas le choix, il y a une AG, il y a une formation OT sur le jour de l'AG fédérale, bah voilà c'est quelque chose qui a été fait même si ça a été signalée, il n'y avait pas vraiment le choix donc voilà, c'est pas une décision qui a été prise à la légère. On entend ce qui ont râlé sur le territoire mais c'est une décision qui a été prise au niveau du conseil d'administration, qui a été revu avec l'intégralité des contraintes et les présidents, certains présidents de Comité font partie du conseil d'administration et on a laissé aussi le temps aux Comités et aux Clubs de pouvoir faire eux aussi leur assemblée, pour pouvoir rester aussi dans les règles qu'on nous impose. Voilà, c'est ce que je rajouterai."

Délégué Comité 92 : Et changer d'horaire, c'est possible ou pas ?

Valérie CONTOZ : "Pourquoi ?"

Délégué Comité 92 : "C'est à quelle heure?"

Valérie CONTOZ : "C'est le matin jusqu'en début d'après-midi".

Délégué Comité 92 : "C'est le matin?"

Valérie CONTOZ : "Non, c'est le matin jusqu'en début d'après-midi, je vais vous donner un horaire c'est de 10h jusqu'à 14h".

Benoit RAVIER, Directeur de la Ligue : "Traditionnellement ça se fait le matin, après là, on va certainement passer sur un module électronique pour faire les votes, donc potentiellement aussi un gain de temps donc voilà, si tout fonctionne bien, j'espère que la matinée permettra de faire l'assemblée générale électorale."

Valérie CONTOZ : "Petit rappel aussi, si on repousse l'AG au 7 novembre c'était pour laisser tous les Comités Franciliens d'avoir le temps de faire leur AG puisque la plupart ont été annulé suite au COVID, donc après on a un délai de trois semaines et après de 1 mois et tout ce qui s'ensuit donc, on a tout calculé pour arriver le plus tôt qu'on pouvait faire, une fois qu'on l'avait annulé c'était le 7 novembre, avant l'AG de la Fédération. Une fois que la Fédération a repoussé sa date, nous on avait cette latitude de la repousser aussi."

Olga PETROVA : "Il y avait le 31 octobre aussi."

Valérie CONTOZ : "Il y avait le 31 octobre qui tombe aussi pendant les vacances scolaires. Olga, je te rappelle que c'était aussi un débat. Sur ce, je vous remercie tous et toutes d'être venus, je vous souhaite un bon retour et surtout prenez soin de vous."

Nadine MALEYRIE : "Merci."

Cécile RONGET : "Bonne soirée."

[Applaudissements et clôture de l'assemblée générale]



64 rue du Couëdic 75014 PARIS
Téléphone : 01.81.70.61.35
contact@lifb.org - www.lifb.org

La Secrétaire Générale de la Ligue
d'Ile de France de Badminton

Nadine MALEYRIE

La Présidente de la Ligue
d'Ile de France de Badminton

Valérie CONTOZ